



Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi – RNCE



RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE N°3

(01/04/2020 – 31/03/2021)



Table des matières

1. Description.....	5
2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action.....	6
2.1. Résumé de l'action	6
2.2. Résultats et activités	9
2.3. Matrice cadre logique à jour	45
2.4. Liste des marchés de plus de 60000 €	45
2.5. Plan d'action	45
3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération.....	46
3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention.	46
3.2. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action.	49
3.3. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.	50
3.4. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ?	59
4. Visibilité.....	59
5. Annexes.....	52
5.1. Annexe 1 : Matrice-cadre logique	52
5.2. Annexe 2 : Plan d'action	53

Liste des acronymes :

ADN	Acide désoxyribonucléique
ADAC	Autorité de l'Aviation civile du Tchad
ADEO	Association pour le Développement de L'Ennedi Ouest
APN	African Parks Network
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad
APIDEL	Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Locales
ASDNO	Association de Développement de NOhi
ATOVT	Association des Tour Opérateurs et Voyageurs du Tchad
BIOPAMA	Biodiversity and Protected Areas Management Programme
BP	Business Plan
CA	Conseil d'Administration
CG	Conseil de Gouvernance
CNRD	Centre National de Recherche et de Développement
CoPil	Comité de Pilotage
CRA	Comité Régional d'Action
CSO	Comité Suivi Opérationnel
DAJC	Division des Affaires Juridiques et du Contentieux
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DCFAP	Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
DGRFF	Direction Générale des Ressources Faunique et Forestières
DPCL	Dutch Post Code Lottery
DUE	Délégation de l'Union européenne
EAD	Agence Environnementale – Abu Dhabi
FED	Fond Européen de Développement
GFF	Garde Faunique et Forestière
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GNNT	Garde Nationale et Nomade du Tchad
GPS	Global Positioning System
IMET	Integrated Management Effectiveness Tool
LAB	Lutte Anti Braconnage
MAG	Mines Advisory Group
MDTCA	Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat
MEEP	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche ¹
MEPD	Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPTA	Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts
PAON	Programme d'Appui à l'Ordonnateur National
PASTOR	Programme d'Appui Structurant du Développement Pastoral
PDT	Plan de Développement Tourisme
POROA	Projet Ouadi-Rime Ouadi-Achim
PPP	Partenariat Public Privé
PREPAS	Projet de renforcement de l'élevage pastoral (Batha, Ennedi et Wadi Fira)
RFOROA	Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim
RH	Ressources Humaines
RNCE	Reserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi
SCF	Sahara Conservation Fund
SSIG	Sahelo-Saharan Interest Group
SVS	Société de Voyages Sahariens
UE	Union européenne

¹ Suite à un remaniement gouvernemental en juillet 2020, le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) fut renommé le Ministère de l'Environnement et de la Pêche. Pour des raisons de consistance narrative, le nom du Ministère du début de la période de rapportage (MEEP) fut maintenu à travers le rapport.

UICN Union Internationale de Conservation de la Nature
UNESCO United Nation Educational, Scientific and Cultural Organization
UTG Unité Technique de Gestion
WABDaB West African Bird DataBase
ZSL Zoological Society of London



1. Description

- 1.1. **Nom du coordinateur du contrat de subvention** : African Parks Network (APN)
- 1.2. **Nom et fonction de la personne de contact** : Pierre-Armand Roulet, Directeur Régional Tchad (APN)
- 1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) de l'action** : African Parks Network (APN) ainsi que ses structures associées : l'Association pour la promotion des initiatives de développement local (APIDEL), Zoological Society of London (ZSL), Sahara Conservation Fund – Europe (SCF) et la Sapienza Università di Roma.
- 1.4. **Intitulé de l'action** : Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle du Massif de l'Ennedi (RNCE)
- 1.5. **Numéro du contrat** : FED/2017/389-489
- 1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : du 01/04/20 au 31/03/21
- 1.7. **Pays ou région(s) cible(s)** : République du Tchad (Ennedi, N-E)
- 1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles** :
Groupes cibles : DCFAP/MEEP, Communautés locales (sédentaires et nomades), Autorités administratives, militaires et traditionnelles, ONG/associations/structures partenaires.
Bénéficiaires finaux : Populations des Régions de l'Ennedi Est et Ouest.
- 1.9. **Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7)** : S.O.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1. Résumé de l'action

Il y a trois ans, avant l'arrivée de l'organisation non gouvernementale African Parks Network (APN), la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) s'inscrivait dans un paysage sans infrastructures préexistantes, sans aucun employé ni mécanisme de gestion. Malgré des débuts compliqués, les efforts investis au cours des deux premières années du projet ont permis d'établir une base solide pour la croissance du personnel, le développement de nouvelles activités et un renforcement significatif des relations avec les autorités et institutions locales. Malheureusement, cette avancée a été perturbée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) en cours, qui a entraîné un ralentissement drastique des activités, notamment d'avril à juillet 2020.

Cependant, la réserve a depuis fait preuve d'imagination et de persévérance afin de continuer à porter, de manière responsable, le mandat de conservation et ses obligations envers les partenaires gouvernementaux et de la société civile. Cette pandémie mondiale continue d'avoir des répercussions significatives, et l'unité technique de gestion continuera à faire preuve d'ingéniosité et d'innovation afin d'atteindre les objectifs sur l'ensemble du projet. Malgré ces difficultés, 539 661,65 EUR ont été apportés à l'économie locale au cours de ces 12 derniers mois de mise en œuvre, seulement en légère baisse comparée à l'année précédente.

La RNCE ne bénéficiait d'aucun cadre légal et ne possédait aucune existence juridique avant sa création par décret présidentiel en février 2019. Le contenu de celui-ci nécessite néanmoins des modifications supplémentaires, en particulier concernant les limites géographiques de la Réserve. Malgré le soutien de l'Union européenne, du programme APEF, du MEEP, et la soumission par l'Unité Technique de Gestion au Gouvernement tchadien de plusieurs versions révisées du décret depuis mai 2019, la RNCE souffre de l'absence d'une protection juridique adéquate induites par les changements enregistrés au sein des administrations en charge.

Malgré ces défis, l'Unité Technique de Gestion (UTG) de la RNCE avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a atteint les résultats suivants, au cours des 12 derniers mois de mise en œuvre :

Le Comité de Suivi Opérationnel (CSO) et le Comité de Pilotage (CoPil) du programme APEF sont établis et continuent d'être fonctionnels. Les documents stratégiques de gestion tels que le Plan d'Affaires quinquennal, le Plan d'Action et le Budget ont été révisés.

En revanche, les restrictions imposées par la pandémie ainsi que les discussions relatives à la révision des accords de partenariats signés entre le Gouvernement Tchadien et APN ont empêché l'organisation des deux Conseils d'Administration (CA) prévus sur la période, d'un Conseil de Gouvernance (CG) sur 2 ainsi que des Comités Provinciaux d'Action (CPA).

La RNCE, membre officiel des CPA, appuie les Gouvernorats, pour les relancer et les dynamiser au cours de la prochaine année de mise en œuvre de l'action, afin de pouvoir bénéficier de cadres de concertations fonctionnels avec les différents services déconcentrés de l'Etat, les communautés locales, les programmes et les ONG partenaires.

La rédaction du document de synthèse sur la stratégie durable à long terme (LTSS) initiée en novembre 2020, a été finalisée et soumise au siège d'APN à Johannesburg pour révision. La vision commune proposée pour la RNCE a été validée par le siège APN à Johannesburg et la rédaction des programmes de recherche et de suivi qui en découlent, se feront au cours de l'année 4.

L'Unité Technique de Gestion s'est finalement stabilisée, mais fait toujours face à la difficulté de recruter du personnel national ou international compétent, prêts à s'investir à long terme dans une zone isolée, au climat extrême et classée en zone rouge d'un point de vue sécuritaire au niveau international. La crise liée à la pandémie COVID-19 a impacté négativement la mobilisation d'experts et collaborateurs internationaux. Des solutions alternatives ont été trouvées localement permettant de mener à bien une partie des activités planifiées. La réserve s'implante et met en place de nouvelles activités tout en maintenant des relations stables avec les autorités et les différentes institutions

impliquées. Les travaux de construction des ateliers sont terminés à 90 % et les quartiers généraux de la RNCE à Fada avancent conformément au chronogramme et devraient permettre une installation du personnel de la RNCE en septembre 2021 dans un espace de travail agréable, opérationnel et sécurisé.

En attendant, l'UTG s'organise autour d'une base-vie temporaire et fonctionnelle. L'équipe y est mobile, opérante et autonome.

Un incident au décollage d'avion survenue au Parc de Zakouma en aout 2020 a privé la RNCE de son avion pendant une période de 6 mois. Pour y remédier, un Cessna C182 L de remplacement a été acquis en décembre 2020 en Afrique du Sud et convoyé au Tchad en fin janvier 2021.

Les travaux du projet de renforcement de la population d'autruches à cou rouge continuent avec le transfert, depuis le Parc National de Zakouma vers la RNCE des 14 autruchons en 2020 et 14 additionnels en 2021.

En ce qui concerne la protection de la population relique des crocodiles d'Archeï, les résultats d'analyse des échantillons ADN sur les crocodiles du Parc National de Zakouma confirment que les crocodiles de Zakouma sont une population source adéquate pour tout projet de translocation d'individus et de consolidation de la population d'Archeï. Les résultats d'analyses supplémentaires sont attendus avant de communiquer officiellement ces résultats avec le grand public.

Un projet transversal intitulé : « Santé Unique : le dernier recours pour les crocodiles emblématiques de la Guelta d'Archeï » a démarré en janvier 2021 par la mobilisation d'une anthropologue environnementaliste. Au cours des deux campagnes terrain prévues dans sa mission, la réserve devrait pouvoir identifier les principes directeurs concernant la gestion des ressources pastorales dans un rayon de 60 km de la guelta et développer des boîtes à outils qui serviront à évaluer la pertinence des initiatives communautaires relatives à l'accès à l'eau.²

Les activités du Département « Application de la Loi » permettant d'assurer la surveillance contre l'utilisation illégale des ressources naturelles se mettent en place avec le recrutement du Chef de Département et la sélection et formation de 39 Eco-gardes, dont trois femmes, sous contrat APN en attente d'intégration à la fonction publique. Egalement, la procédure d'acquisition de véhicules fut initiée, et l'acquisition d'équipement et de dromadaires fut effectuée pour composer des patrouilles méharistes permettant de surveiller l'ensemble de la réserve y compris les zones inaccessibles en véhicules 4X4, refuge des populations de mouflons à manchette. 7355 km furent parcourus par les patrouilles au cours de l'Année 3.

L'Unité Mobile créée au début de l'année 2 en partenariat avec la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT) et le Secteur Faune du MEEP décentralisé à Fada, a repris ses patrouilles cinq jours par semaine, interrompues par la pandémie de mars à septembre 2020. L'Unité a ainsi pu fournir une surveillance partielle, et une sensibilisation à la menace que le braconnage fait peser sur la conservation et une mise en garde sur les pénalités encourues pour violation de la loi, et a procédé à l'arrestation de deux braconniers, relaxés pour absence de preuves et la saisie de deux armes de guerre utilisées pour braconner.

Le réseau d'informateurs est partiellement en place.

Le Département Communautaire a commencé à mettre en exécution son plan d'action axé sur le développement d'activités de maraichage/agroforesterie, d'éducation environnementale, de gestion des déchets et de soutien aux activités du département Conservation et Biodiversité.

Les travaux de rédaction du Plan de Développement Touristique (PDT) de la RNCE portés par la *Task Force Tourisme* (Groupe de Travail sur le Tourisme) n'ont pas repris malgré les relances faites au MDTCA.

Le Département Archéologie est en cours de mise en place, le Chef de Département est recruté et prendra fonction en avril 2021.

² Au moment où ce rapport est rédigé, il est décidé que la phase 2 du projet Santé Unique est reportée à la saison sèche 2022, suite à la crise politique d'avril 2021.

Comme mentionné, la pandémie mondiale du coronavirus a entraîné une baisse de l'ensemble des activités. Le confinement à N'Djamena et la restriction des déplacements dans tout le pays ont entraîné un ralentissement significatif de toutes les activités économiques. La plupart des fournisseurs n'étant plus opérationnels, il est devenu difficile de trouver du matériel de construction, des machines et d'autres matériaux nécessaires, ce qui a obligé la RNCE à redimensionner ses activités en cours à Fada et dans l'ensemble de la Réserve. Les mesures se sont assouplies au mois d'août 2020, permettant à nouveau les mouvements à l'intérieur de la Réserve et la reprise de certaines activités. Certaines missions d'experts internationaux ont dû être annulées en liaison avec des interdictions de circuler ou d'entrer dans le pays, suite à l'apparition de variant et l'imposition de quarantaine à l'entrée et au retour dans leur pays d'origine.

Enfin, il est important de noter que, malgré les avancées enregistrées dans tous les départements, il reste cependant difficile d'établir une valeur cible en année 5 pour certains indicateurs du cadre logique (voir la liste ci-dessous).

Apport de la RNCE à l'économie locale (€/an) (Résultat)

- Superficie palmeraies Fada réhabilitée (ha) (Extrant 3)
- Production maraîchère à Fada (kg) (Extrant 3)
- Qualité de Gouvernance des différents comités interagissant avec la RNCE (nombre de décisions prises lors de ces réunions de comités réellement appliquées sur le terrain) (Extrant 4)

2.2. Résultats et activités

RESULTAT : La Réserve Naturelle et Culturelle du Massif de l'Ennedi (RNCE) contribue à la protection, la gestion concertée, et la mise en valeur durables des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux du Tchad, au bénéfice des populations locales.

Aucune analyse IMET/Biopama de la RNCE n'a été réalisée, à ce jour (IND. 1). La population de crocodiles est confirmée à quatre individus (IND. 2). Le secteur de la Guelta d'Archei et la Plaine d'Aloha sont pressentis pour l'élaboration d'une zone de gestion concertée (IND. 3) 539 661,65 EUR ont été apportés à l'économie locale au cours de ces 12 derniers mois de mise en œuvre (IND. 4) soient au total 1 541 023,46 EUR au cours des 39 premiers mois de l'action.

EXTRANT 1 : La Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) est créée et reconnue aux niveaux national et international, ses structures et mécanismes de gestion établis et fonctionnels.

Une révision du Décret de création (Décret du 06/02/2019) a été soumise avec de nouvelles limites satisfaisantes. En attente de sa publication officielle (IND. 1). La reconnaissance internationale de la RNCE se poursuit (IND. 2). Les CA et CG sont établis mais n'ont pu être tenus que partiellement en raison de la pandémie et ensuite d'un blocage institutionnel. L'UTG continue son développement et sa consolidation, le plan d'affaire quinquennal a été validé en interne, dans l'attente de la levée des verrous qui bloquent l'organisation et la tenue du conseil d'administration de validation (IND. 3).

A1.1. Appuyer le processus de création officielle de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi et assurer l'élaboration et la validation des documents stratégiques de gestion

- **Création Officielle**

Contexte : Le processus d'appui à la création officielle de la RNCE a débuté dès le premier trimestre de l'année 1, lors d'une rencontre avec le MEEP, au cours de laquelle une première note technique fut proposée. Le Décret de création a depuis été signé le 12 février 2019 avec des limites géographiques de la RNCE ne sont pas satisfaisantes. Ainsi, le 19 mars 2019, le Directeur Régional des Opérations au Tchad a soumis un courrier au MEEP dans lequel il détaille les contradictions posées par les articles 3 et 4 du Décret, et sollicite une révision du document de telle sorte que les limites de la Réserve englobent l'intégralité du Massif et l'ensemble du site classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ces conditions sont absolument nécessaires pour que la RNCE soit reconnue dans la catégorie III ou VI de l'UICN, et permettront d'élaborer un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la RNCE cohérent.

Le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) a passé une semaine à Fada à la mi-avril 2019, pour travailler avec l'Unité Technique de Gestion (UTG) sur la révision du Décret de création de la RNCE. Des limites appropriées pour la Réserve ont été définies et une nouvelle carte a été produite pour garantir une protection durable du Massif de l'Ennedi. Le Ministre de tutelle s'est engagé à appuyer le dossier de révision du Décret avec l'espoir qu'il puisse être signé par la Présidence avant juin 2019.

Le Décret révisé a été signé par l'ensemble des Ministres au cours du mois de mai 2019.

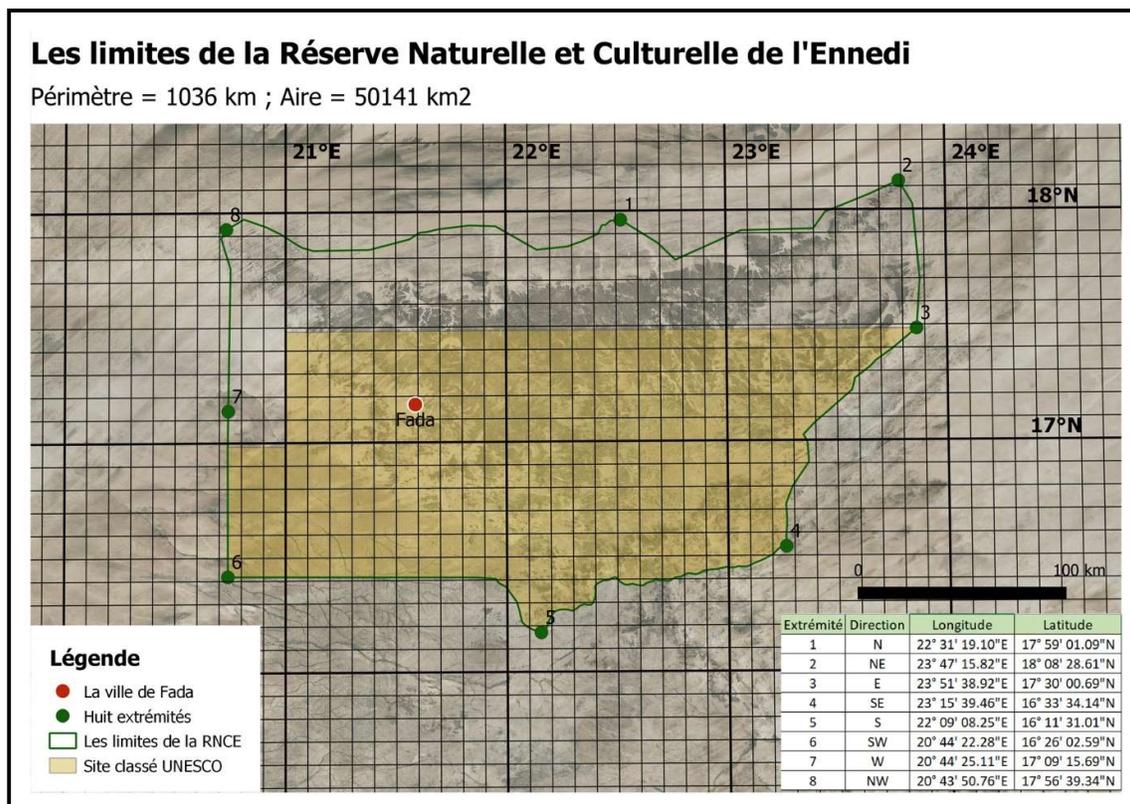
Lors du dernier Conseil d'Administration de la RNCE, tenu à N'Djamena le 10 décembre 2019, SE Mme la Ministre du MDTCA s'est adressée à SE M le Ministre du MEEP, afin de connaître le délai restant avant la publication officielle du Décret de Création de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi, en insistant sur l'importance de ce document. SEM le Ministre du MEEP a confirmé que le processus était en cours et qu'on pouvait espérer avoir le document publié très prochainement. Les deux Ministres ont alors échangé quelques mots sur le protocole à suivre afin de permettre d'avancer le plus rapidement sur ce dossier.

Nouvelles actions :

Le directeur adjoint de la RNCE a depuis personnellement suivi le dossier. Il a pu confirmer que le document avait été correctement traduit. Il s'est assuré que le document ait bien été remis à la Présidence. Malheureusement deux remaniements ministériels, entraînant pour le premier le remplacement du

ministre et pour le second la modification de l'appellation du ministère, la modification du titre présidentielle, devenu Maréchal ont obligé l'UTG à refaire pas moins de trois fois le circuit de signatures sans aboutir à la signature officielle.

African Parks a bénéficié d'une audience présidentielle, lorsque le Maréchal Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, a visité le Parc National de Zakouma en décembre 2020. Cette rencontre avait suscité de grands espoirs de voir le décret de création révisé, rapidement accepté et signé.³



Carte annexée au décret révisé

• **Mécanismes et outils de gouvernance et d'administration de la RNCE**

Initialement prévu en juin 2020, repoussé en décembre 2020 à cause de la pandémie, la quatrième réunion du Conseil de Gouvernance de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) s'est tenue le 02 février 2021 au Gouvernorat de Fada, sous la présidence de SE Mr. le Gouverneur de l'Ennedi Ouest et en présence de Mme la Cheffe de Coopération de l'Union européenne au Tchad, du représentant du ministère de tutelle MEEP, d'une délégation du ministère du MDTCA, des représentants de l'administration, des chefs traditionnels et de la société civile. Il faisait suite au conseil de gouvernance du 01 novembre 2019 au Gouvernorat d'Am'Djarass, sous la présidence de SE Mr. le Gouverneur de l'Ennedi Est.

Les tentatives d'organiser les conseils d'administrations ont toutes échoué. D'abord à cause des mesures prises pour stopper la propagation de la Covid19, ensuite par la décision des Ministres en charge de mobiliser le conseil d'administration de ne pas l'organiser tant qu'une feuille de route pour la révision des accords de partenariat n'est pas établie, processus qui à ce jour n'a pas abouti.

³ Au moment de l'écriture de ce rapport, le Maréchal est décédé lors de la rébellion d'avril 2021, et le gouvernement en place dissout. Ce bouleversement politique devrait à nouveau retarder le processus de validation et de signature du document.



Le compte-rendu du quatrième CG, un résumé des recommandations prononcées et des décisions prises sont disponibles dans les pièces jointes.

A1.2. Mettre en place la structure et les mécanismes de gestion technique, administrative, financière et RH de la RNCE

Avec l'appui du Bureau de liaison de N'Djamena et du Siège d'APN en Afrique du Sud, l'Unité Technique de Gestion (UTG) de la RNCE travaille depuis le 1er trimestre de l'Action, à mettre en place un système administratif (dont RH), financier et logistique rationnel et adapté à la taille et à la complexité d'intervention à la RNCE.

A.1.2.1. Unité Technique de Gestion (UTG)

Contexte : Le déploiement d'une Unité Technique de Gestion avait commencé lors du premier trimestre de l'année 1. Le premier trimestre 2019 s'était marqué par la démission du Gestionnaire des Opérations Terrain et le recrutement d'un gestionnaire en infrastructures, d'un conseiller technique en infrastructures, d'un deuxième gardien, d'un quatrième chauffeur, et de la Directrice des Ressources Humaines basée à N'Djamena (l'ancien Gestionnaire RH ayant été transféré à Zakouma).

L'Unité Technique de Gestion (UTG) s'est développée au cours des 12 mois suivants, aussi bien au bureau de N'Djamena qu'à celui de Fada.

Le gestionnaire des opérations terrains et le Chef de garage ont été recrutés au cours du mois de mai 2019, tandis que le Directeur de la Réserve, le Chef de Département Application de la Loi et le conducteur de camion ont été recrutés au cours du mois de juin 2019. L'Adjointe au Chef de Département Communautaire a pris ses fonctions début Juillet 2019. Le Chef de Département Application de la Loi était en attente de détachement du Ministère de la Défense, à la RNCE.

Les mois d'août et de septembre 2019 ont vu le départ de certains membres du personnel sur trois postes clés avec la démission de l'Adjointe au Chef de Département Communautaire et celle du Gestionnaire des Opérations Terrain, qui assumait également le poste de pilote. Le Directeur de la Réserve n'a quant à lui pas été retenu suite à sa période d'essai de 3 mois, il a donc quitté ses fonctions début septembre 2019. De nouveaux appels à candidature ont tout de suite été relancés.

Un pilote intérimaire a pris le relai à la mi-octobre 2019 pour une période de deux mois et demi. Il fut remplacé par un pilote expérimenté (+4500 heures de vol) à plein temps à partir du 17 janvier 2020.

L'un des deux instructeurs en charge de la Formation Initiale des Rangers a été embauché en tant que Gestionnaire des Opérations Terrain intérimaire à partir de mi-septembre 2019. Il a par la suite, prolongé son contrat de trois ans et passé cinq jours à Zakouma pour travailler avec son homologue afin de perfectionner ses responsabilités. Il a piloté le processus de sélection des écogardes dans l'Ennedi Est et a supervisé la formation BFR (Basic Field Ranger training) des écogardes.

Plusieurs candidatures ont été reçues et ont été évaluées pour le poste de Directeur de la RNCE. La candidate avec le profil le plus adéquat a ensuite passé une semaine au siège d'African Parks en Afrique du Sud pour confirmer sa sélection. Le séjour s'est terminé avec la signature d'un contrat, la prise de poste s'est faite le 16 février 2020.

Le poste d'Assistant au Chef de Département Développement Communautaire, ouvert à l'international a été pourvu de début février 2020 à janvier 2021.

Nouvelles actions :

Lors de la révision annuelle du plan d'affaire quinquennale, le Conseil d'Administration d'AP a validé la proposition que les postes cumulés seront scindés afin d'améliorer l'efficacité et le rendement dans le travail.

Le poste de gestionnaire des projets spéciaux, initialement cumulé avec celui de Chef de Département Biodiversité et celui de Chef de Département Communautaire ont donc fait l'objet d'un appel à candidature en décembre 2020.

Plusieurs candidats ont postulé et ont été interviewés pour le poste de gestionnaire des projets spéciaux. Le poste a été pourvu au cours du mois de février avec une prise de poste prévue le 15 mai 2021.

Quatre candidats au poste de Chef de Département Communautaire ont été présélectionnés en janvier 2021, ils ont reçu un entretien. Le candidat sortant du lot était également le seul à pouvoir s'engager sur le long terme. Il n'était cependant pas disponible pour occuper un poste à temps plein. Le poste n'a finalement pas été pourvu et l'annonce doit être rapidement publiée, une nouvelle fois.

Le Chef de Département Application de la Loi a rejoint la RNCE en octobre 2020, pour le recrutement et la formation des écogardes.

Le seul candidat retenu lors de la publication du poste de Chef de Département Archéologie a décliné l'offre, le poste a fait l'objet d'une publication et a permis d'identifier le Chef de Département Archéologie qui prendra fonction le 1 avril 2021.

A.1.2.2. Pour chaque département

Département Suivi Biodiversité et Conservation

Projet des autruches :

Suite à la donation de l'enclos à autruches à la RNCE en novembre 2019 par un haut cadre de la Province de l'Ennedi Ouest, la réserve a pris en charge le gardien préalablement recruté sur la propriété, pour superviser l'alimentation des six autruches adultes à Fada. Un technicien animalier a été embauché pour appuyer le gardien des autruches de la ferme Sougounaw, pendant les quatre mois d'élevage des autruchons de mars 2020 à juin 2020. Son contrat a été renouvelé en novembre 2020 pour préparer la culture de Luzerne et les rations alimentaires et continuer ensuite avec l'élevage des nouveaux autruchons.

Deux gardiens ont été recrutés dans le village Aloba afin de garantir la surveillance des autruches transférées dans l'enclos de réhabilitation.

Les restrictions de mouvement pendant la pandémie de covid-19 n'ont pas permis au vétérinaire international de la faune sauvage, spécialisé en autruche de revenir au Tchad pour assurer la surveillance vétérinaire au cours de la translocation des autruches depuis la ferme de Fada vers l'enclos de réhabilitation d'Aloba au début du mois de juillet 2020. Le vétérinaire était ensuite attendu au Tchad début janvier 2021 pour la pose des balises satellites sur les autruches retenues dans l'enclos de réhabilitation d'Aloba. La fermeture soudaine des frontières aériennes début janvier et la restriction imposée aux voyageurs en provenance d'Afrique du Sud n'ont pas permis la réalisation de cette mission. Des négociations pour l'obtention de permis d'entrée exceptionnels pour le personnel aux compétences techniques irremplaçables ont permis de contourner cet obstacle et de planifier la mission pour début avril 2021.

Projet des crocodiles :

Une consultante en anthropologie environnementale a été recrutée pour la réalisation du projet santé unique en novembre 2020. Un traducteur/guide Gorane-Zaghawa-Anglais a été recruté en décembre 2020 pour accompagner l'anthropologue sur le projet Santé Unique. Ensemble ils ont réalisé la première phase du projet de janvier à mars 2021.

Projet ethno-zoologique :

Le but de l'étude ethno-zoologique est de recueillir les connaissances autochtones concernant l'utilisation de la faune, notamment dans les pratiques de guérison traditionnelles. Une équipe de quatre enquêteurs a été identifiée et contractualisée pour administrer des questionnaires dans l'ensemble de la réserve, accompagnés par l'assistant du département biodiversité.

Suivi cartographique

Le poste de géomaticien a été publié en début d'année 2021 et 28 candidats ont postulé. Les dossiers sont en cours d'évaluation.

- **Département Gestion et Infrastructures**

Pour les infrastructures :

Le contrat du conseiller en infrastructure n'a pas été renouvelé, il est parti en octobre 2020.

Un appel à candidature pour la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau a permis de sélectionner une entreprise qui a équipé les forages de pompes immergées alimentées en énergie solaire et a mis en place l'adduction d'eau vers le château d'eau point de départ de l'alimentation des ateliers, des futurs bureaux, de la zone d'accueil des donateurs et visiteurs internationaux. Le centre de formation des écogardes a également bénéficié de cette expertise qui a permis d'installer une adduction d'eau dans le camp de formation.

Un bureau d'étude a été sélectionné pour le calcul de stabilité et le dimensionnement des éléments de structure.

Un chef de chantier chargé de la construction des nouveaux bureaux de la réserve a été recruté et a rejoint à Fada en janvier 2021.

Un appel d'offre a été lancé pour les travaux de construction des bureaux. Deux entreprises ont été sélectionnées et 28 ouvriers ont été mobilisés pour réaliser le gros œuvre de la base; les travaux ont démarré en février 2021.

Le contrat du consultant ingénieur de travaux en génie civil n'a pas été renouvelé, il a quitté le projet en avril 2021.

La mise à jour des fournisseurs a été faite et des contrats cadres ont été établis, permettant de garantir le bon rapport qualité prix.

Pour la logistique :

Un plombier puis un mécanicien furent respectivement embauchés en janvier et février 2021.

Une procédure de recrutement est en cours pour l'embauche d'un électromécanicien. Un des deux mécaniciens sera ensuite promu chef de garage.

Personnel d'appui :

Un [des chauffeurs de la RNCE qui appuyait les différents départements dans leurs missions](#) a quitté le projet pour des raisons personnelles, un nouveau [chauffeur](#) a été recruté en novembre 2020.

Le recrutement du personnel d'appui a continué avec deux gardiens supplémentaires pour le jardin communal dans lequel sera mis en place le projet horticole au profit des femmes. Ils ont commencé le travail à la mi-mars 2021.

Le poste d'assistante cuisinière a été pourvu en juin 2020.

- **Département Communautaire**

Education Environnementale :

Le poste de consultant spécialiste en éducation à l'environnement a été annoncé à l'échelle nationale et internationale. Le poste a été pris par une candidate qui a signé son contrat en février 2021. Elle travaille principalement à distance avec l'équipe de direction de la RNCE, mais dirigera également trois missions sur le terrain à Fada, au cours des douze mois suivant la signature de son contrat.

Projet d'horticulture :

Le poste de consultant agronome avait été annoncé au dernier trimestre de décembre 2020. Un candidat prometteur avait été sélectionné, mais à la dernière minute celui-ci avait choisi de ne pas signer son contrat, ayant reçu une meilleure proposition ailleurs. Des candidats supplémentaires ont été proposés par notre partenaire GIZ desquels un candidat a été sélectionné et a rejoint l'équipe à Fada à la fin du mois de mars 2021 après signature de son contrat.

Projet de Gestion des déchets :

En février 2021, la RNCE a retenu un candidat au poste de spécialiste en gestion des déchets et un contrat de consultance a été proposé. Toutefois, le candidat a décliné l'offre en raison de préoccupations concernant l'instabilité dans la région du Sahel. Le second candidat dans le classement a été contacté et a confirmé son intérêt. Un contrat lui a été soumis en fin mars pour une consultance de 3 mois incluant une mission d'un mois à Fada programmée en juin 2021.

- **Département Application de la loi**

Une deuxième phase de sélection des écogardes, prévue en mars 2020, a été suspendue suite à la pandémie mondiale de coronavirus. La procédure de recrutement a repris en octobre 2020, avec l'arrivée de deux instructeurs internationaux, et a permis de démarrer le BFR le 15 octobre 2020 pour 8 semaines. Cette formation s'est faite en présence d'un instructeur de la GFF et avec le support de deux cadres de la DCFAP, dont le directeur adjoint qui est intervenu pendant une semaine. L'instructeur en chef international a été victime d'un accident de voiture. Ayant la clavicule cassée, il a été évacué fin novembre vers la France. Le second instructeur a assuré seul le reste de la formation jusqu'à sa clôture.

A l'issue de la formation, les 39 écogardes ont réussi leur examen et ont signé un contrat avec la RNCE.

Deux patrouilles méharistes sont en cours de constitution et deux postes de gardiens de dromadaires ont été ouverts et pourvus fin février 2021.

- **Département Gestion et Finance**

Un comptable basé à Fada a été recruté en février 2020. Après une période de formation au bureau APN à N'Djamena, il a rejoint son poste à Fada en juillet 2020.

- **Mécanismes de fonctionnement**

Le Directeur Administratif et Financier et la Directrice des Ressources Humaines basés à N'Djamena, ont régulièrement réalisé des visites auprès de l'équipe à Fada afin de faire des rappels de procédures, développer des plans de travail, discuter des congés et autres thématiques contractuelles. En particulier, la Directrice des Ressources Humaines a expliqué les processus d'évaluation annuelle, sur base desquels le calcul des bonus individuels de décembre sont calculés. L'ensemble du staff a été évalué à la fin de l'année 2020.

L'archiviste a également passé six jours à Fada pour réaliser un archivage physique et numérique de tous les documents administratifs et des pièces comptables depuis janvier 2020. Il a également formé le caissier à l'archivage numérique. Le logiciel comptable (Serenic) et les plans comptables sont mis en place.

La Directrice de la Réserve a présenté les avancées du projet RNCE au siège APN lors d'une réunion opérationnelle en vidéo conférence le 08 juin 2020. Elle a également, avec le Directeur Adjoint, présenté la révision du Plan d'Affaires Quinquennal 2021-2025 en vidéo conférence le 15 septembre 2020.

La Directrice de la Recherche Scientifique et le Directeur d'Exploitation d'African Parks, en provenance du siège social à Johannesburg ont mené une réunion de deux jours sur la Stratégie durable à long terme (LTSS) avec l'Unité Technique de Gestion. Toute l'UTG a participé à un exercice cherchant à définir la vision à long terme de la Réserve tout en veillant à son harmonisation avec les valeurs d'African Parks. La première version du document de synthèse sur la stratégie durable à long terme (LTSS) a été soumise pour révision au siège. Les programmes de recherche et de suivi qui en découlent, se feront en année 4 de l'action.

Six Comités de Suivi Opérationnels et un Comité de Pilotage (CoPil) ont été organisés depuis 2018 par l'APEF à Ndjamena, auxquels la RNCE a contribué.

Des membres de l'APEF, le programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées et des écosystèmes fragiles du Tchad, ont passé trois jours dans la RNCE avec l'unité technique de gestion, pour visiter des sites clés en vue d'évaluer les progrès et les difficultés sur le terrain. Cette rencontre à Fada a également permis de mettre à jour les principaux indices de performance utilisés par l'Union européenne.

African Parks a procédé au recrutement d'un nouveau collaborateur qui sera responsable de la gestion des subventions Union européenne pour le Tchad basé au bureau de Ndjamena. Ce poste dénommé 'UE Grant Manager – Chad' est pris en charge sur tous les financements actifs Union européenne du portefeuille au Tchad et fournit la supervision complète sur toutes les subventions UE d'APN au Tchad et le développement du cycle de financement, des rapports périodiques, des validations du bailleur, et la supervision de l'exécution des subventions en conformité avec les exigences et les politiques de l'UE.

- **Nos Partenaires**

L'ONG MAG a appuyé la RNCE pour dépolluer le site de construction de la future base vie de la RNCE de tout objet non encore explosés et potentiellement dangereux. Ils ont ainsi retiré trois obus non explosés et ont profité de leur présence pour former le staff RNCE aux règles de sécurité à suivre lors de travaux menés dans des zones à risque. Une formation est programmée en avril 2021 à destination des écogardes.

L'ONG HI a appuyé l'UTG de la RNCE sur la technologie des drones et a ainsi réalisé une cartographie détaillée de la Guelta d'Archeï.

Ces 2 partenariats, basés sur la confiance mutuelle se sont très bien déroulés.

A1.3. Créer les infrastructures et acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale de la RNCE

La RNCE investit significativement dans la construction ainsi que dans l'acquisition, l'installation et la mise en réseau de différents matériels, au vu des contraintes climatiques et de l'éloignement de tout centre d'approvisionnement conséquent.

Cependant, le confinement à N'Djamena et les restrictions de déplacements dans tout le pays courant 2020 ont entraîné un ralentissement significatif de toutes les activités économiques du pays. La plupart des quincailleries ont dû fermer une partie de 2020, se traduisant par des difficultés à trouver des fournitures de construction, des machines et autres matériaux. L'équipe a alors organisé ses opérations,

durant cette période, de manière novatrice pour assurer l'approvisionnement en fournitures nécessaires et la poursuite des travaux de construction.

Futurs quartiers généraux de la RNCE :

En 2021, la construction des futurs bureaux, supervisée par un chef de chantier et exécutée par cinq équipes d'ouvriers, a repris, suivant les défis d'approvisionnement courant 2020 due à la crise de COVID-19. La construction devrait être achevée d'ici la fin de l'année civile.

L'étude sur les besoins énergétiques des futurs quartiers généraux a été réalisée au deuxième trimestre 2020.

La zone dite des ateliers est constituée d'un mur d'enceinte, de latrines-douches, d'un grand magasin permettant le stock et la sécurisation du matériel de construction et des équipements propres aux infrastructures, d'une zone technique pour l'entreposage des batteries et systèmes de contrôle de la mini station solaire-éolienne-hybride, d'un atelier mécanique, d'un atelier de menuiserie bois et métallique et d'un local réservé aux gardiens. La maçonnerie est réalisée avec des blocs préfabriqués, recouverte d'un enduit qui donne un aspect local qui s'intègre parfaitement à l'environnement, les tentatives d'utiliser les techniques traditionnelles de briques en terre n'ayant abouti faute de bons empreints.

Les deux forages réalisés en 2020 ont été raccordés à un réservoir de 43 mètres cubes, ainsi qu'au hangar à avions. L'alimentation en eau a permis de construire efficacement le complexe d'ateliers



Chantier de construction des futurs quartiers généraux de la RNCE

Les calculs de structure fournis par le bureau d'étude affecté à la construction des bureaux de la future réserve, sont désormais validés. L'approvisionnement en sable et en gravier reste le principal défi, compte tenu du nombre limité de camions fiables qui sont nécessaires afin d'assurer des déplacements fréquents. En particulier, l'approvisionnement de gravier est un très grand challenge, nécessitant une équipe de 13 personnes qui doit se charger du ramassage de gravier à 70km de Fada.



Chargement du gravier dans un site situé à 70 km de Fada

Un consultant en génie civil a passé deux semaines à Fada au dernier trimestre 2020 pour préparer la construction des nouveaux bureaux de la réserve. Un périmètre a été établi et la construction des semelles de fondation a été lancée.

Les fondations du futur quartier général de la réserve ont été remblayées avant le coulage des dalles. La maçonnerie d'élévation a commencé sur l'ensemble du bâtiment. Une partie du système d'assainissement a été initiée tandis que la production de briques se poursuit. 35 fenêtres ont également été produites.

Cases de passage :

Suivant des travaux d'amélioration et d'agrandissement en 2020, nécessaires dû à l'augmentation de l'Unité Technique de Gestion (UTG), le siège temporaire est désormais opérationnel et fonctionnel.

La construction d'une Guest House VIP est prévue pour la fin 2021.

Centre de Formation des futurs écogardes :

La réhabilitation de l'ancienne base-vie APIDEL (Association pour la promotion des initiatives de développement locales) (pas sur fonds de cette Action) a bien avancé en 2020. L'adduction d'eau, depuis le forage préexistant jusqu'au château d'eau du centre de formation des futurs écogardes, fut achevé au dernier trimestre 2020. Un générateur est désormais en place. Avec cette installation, le centre de formation est fonctionnel depuis fin 2020 pour la formation initiale des rangers (BFR).

En février 2020, le contrat de location signé avec l'ONG locale APIDEL a été reconduit pour deux années supplémentaires, permettant à la RNCE de continuer à utiliser les installations comme Centre de Formation des forces d'Application de la Loi.

Hangar à avion :

En août 2020, l'avion de la RNCE a été endommagé à la suite d'un décollage avorté. Le pilote de la RNCE s'est rendu au Parc National de Zakouma pour effectuer une inspection minutieuse de l'avion endommagé (182P, N183NM).

Ses observations correspondaient à ce qui était attendu ; l'avion ne pouvait plus voler en toute sécurité et sa réparation ne constituait pas une option économiquement rentable. Les pièces réutilisables ont été soigneusement collectées et stockées.

Un Cessna 182 en vente en Afrique du Sud a été inspecté par un mécanicien et identifié comme un avion potentiel pour les activités de la RNCE, pour remplacer l'avion endommagé. Les fonds nécessaires (financés par un autre bailleur que l'UE) ont été réunis pour l'acquérir. Le Cessna 182 (ZS-FIX) acheté en Afrique du Sud a été convoyé de l'Afrique du Sud au Tchad et est en cours d'immatriculation à N'Djamena.

La salle d'eau du hangar pour aéronefs est opérationnelle et sera achevée une fois le chauffe-eau solaire et le réseau électrique installés.



Hangar à avion de la RNCE

Sougounaw, la ferme « pour les autruches » :

Le budget prévisionnel sur deux ans pour le projet de consolidation de la population d'autruches à cou rouge dans la RNCE a été soumis et approuvé (principalement sur autres fonds).

De petits travaux d'infrastructure ont été réalisés à Sougounaw, la ferme « pour les autruches » à Fada. Les abris de nuit chauffés ont été refaits et seront bientôt mis à l'essai. Des espaces d'ombrage pour réduire les hausses de chaleur sont désormais en place. Egalement, deux murs en briques d'argile supplémentaires étaient en cours de construction pour assurer la séparation des autruches mâles adultes. Étant donné qu'ils atteignent maintenant leur maturité sexuelle, ils adoptent parfois un comportement agressif envers les autres, conduisant à des sauts dangereux par-dessus les clôtures. Mais, suite aux dégâts conséquents causés par les pluies exceptionnelles de 2020 à Fada, il a été décidé de suspendre les travaux d'infrastructure à Sougounaw et de proposer une reconstruction du site en 2022, plus solide et réellement durable. Quelques petits travaux seront réalisés afin de permettre le bon fonctionnement

de la ferme, mais sans investissement financier conséquent, en attendant de revoir mi-2021 l'ensemble de l'installation.

Un abri nocturne a été entièrement reconstruit et deux nouveaux panneaux infrarouges ont été acquis en Afrique du sud, pour le chauffage des autruchons transférés de Zakouma vers Ennedi en mars 2021.

La société Intricode en Afrique du Sud a développé et testé sur deux autruches en élevage, un nouveau prototype de suivi satellite. Douze appareils ont été commandés pour être déployés sur les oiseaux en avril 2021.

Matériel et équipement :

Un dossier d'appel d'offre a été lancé pour l'acquisition de 5 véhicules destinés aux départements d'archéologie, communautaire, de biodiversité et de renforcement des lois ([3 véhicules sont sur le budget du Dutch Post Code Lottery](#), et les 2 autres sur le budget de la Fondation Segré).

A1.4. Développer une stratégie de communication et de recherche de fonds privés et institutionnels pour contribuer à la durabilité financière de la RNCE

Un plan de communication a été élaboré. Le logo de la RNCE fut créé et validé par le Conseil d'Administration, puis diffusé aux partenaires.

Les rapports mensuels continuent d'être diffusés dans des mailings listes internationales, avec des retours très positifs de la part des lecteurs, surtout suite à une mise à jour de format au premier trimestre 2021.

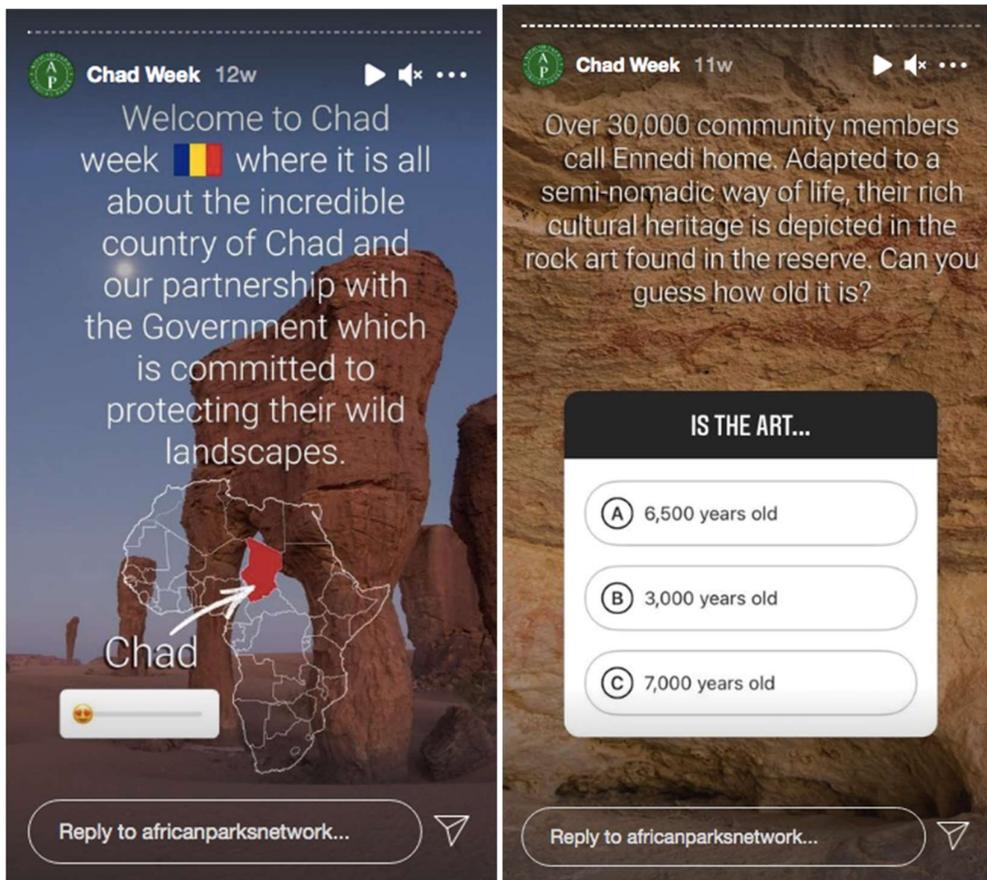
Le siège d'APN est actuellement en discussion avec un magazine sud-africain pour publier un article sur le projet des autruches.

Site internet et réseaux sociaux APN:

L'Unité Technique de Gestion est en relation proche avec le siège d'APN en Afrique du Sud, permettant ainsi la mise à jour des informations sur le site internet de l'organisation. La page « visiter la réserve » est toujours en cours de construction et enrichie au fur et à mesure que l'UTG découvre la RNCE.

En plus des outils traditionnels de rapportage (rapports mensuels et annuels) l'UTG fournit mensuellement du matériel médiatique (photos et vidéos) que la cellule média au siège fait ensuite circuler sur les réseaux sociaux. L'UTG a ainsi communiqué sur les travaux de suivi de la biodiversité, en particulier le suivi avec pièges photographiques, et sur le bon développement des activités concernant la réintroduction des autruches dans la RNCE.

En mars 2021, le compte Instagram de APN, qui compte 160,000 abonnés, dédia une semaine aux parcs et réserves tchadiens sous le portfolio APN, avec la diffusion d'une grande variété de contenu sur la RNCE.



Exemples de diffusion de contenu durant la semaine dédiée au Chad sur le compte Instagram d’APN

Voyages de donateurs :

Un voyage donateur était prévu en février 2021 avec Peter Fearnhead, le PDG d’African Parks, et un couple de donateurs privés. Ceux-ci devaient visiter la RNCE ainsi que d’autres parcs sous la gestion de African Parks. Malheureusement la fermeture des frontières eut lieu à ce moment pour les voyageurs en provenance d’Afrique du Sud, où se trouve le siège d’African Parks. Le voyage fut donc annulé pour cette période.

Opportunités :

Une demande de financement a été soumise à la Fondation Segré qui a accordé 500 000 euros à la RNCE pour 2021, renouvelable. Cette donation permettra le financement de nombreuses activités dans la Réserve.

Communication :

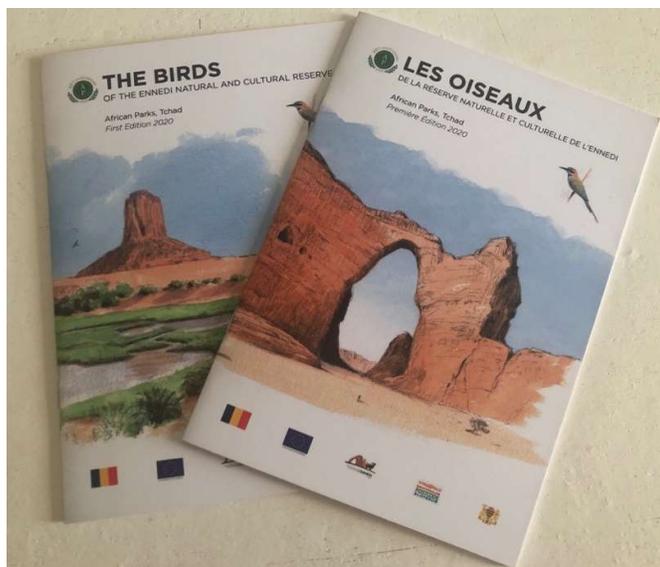
En plus des trois panneaux de communication qui ont été disposés dans la ville de Fada en 2019, deux nouveaux panneaux ont été installés au troisième trimestre 2020 : un au jardin public de Fada, et un à l’entrée de l’enclos de réhabilitation des autruches à cou rouge.

Des autocollants et des drapeaux (logo RNCE, Union Européenne, DPCL et Tchad) ont été appliqués sur les véhicules RNCE.



Une chargée de communication a été recrutée au niveau régional d'APN-Chad. Elle appuiera la RNCE dans sa stratégie de communication à l'échelle nationale.

En juillet 2020, un livret de liste des oiseaux de l'Ennedi fut publié et distribué en français et anglais à divers partenaires et interlocuteurs, avec 200 exemplaires de chaque.



Livret sur les oiseaux de l'Ennedi, disponible en français et anglais

Atelier sur la mobilisation des ressources :

La Direction de la mobilisation des financements du siège APN à Johannesburg, et le Grant Manager au bureau de N'Djamena, travaillent sur l'identification et les relations avec les bailleurs institutionnels et de nouveaux bailleurs potentiels pour assurer la communication avec tous les partenaires sur les activités développées à la RNCE, les contraintes et succès et les besoins spécifiques.

La RNCE a participé à quatre webinars (visioconférences) organisés par le siège d'African Parks à N'Djamena sur la mobilisation des ressources. Ces webinars ont rassemblés des donateurs d'APN ainsi que des donateurs potentiels pendant une heure au cours de laquelle ils s'immergent dans le monde d'APN au Tchad, dans la RNCE et dans le Parc National de Zakouma. Ces webinars permettent de fidéliser les donateurs à l'ONG, avec l'espoir de sécuriser des financements supplémentaires pour APN et plus précisément pour les parcs et réserves du Tchad.

EXTRANT 2 : L'intégrité de la RNCE est préservée et sa valeur biologique actuelle augmentée par des actions de gestion et surveillance concertées, dynamiques et adaptatives.

Des missions « Application de la Loi », menées par le Chef « *Intelligence* » RNCE, si possible en collaboration avec la GNNT et la DCFAP du MEEP, continuent (IND. 1). L'indicateur « Nombre d'habitats naturels non sur-pâturés » ne peut être renseigné à ce jour (IND. 2). Un système de suivi de la biodiversité est mis en place, la population des crocodiles d'Archei est davantage connue (IND. 3).

A2.1. Créer et mettre en œuvre un système de monitoring de la biodiversité de la RNCE

Pièges photographiques :

Le suivi avec piège photographique n'était pas possible de mars à juillet 2020, à cause des restrictions de mouvements liées à la pandémie de COVID-19.

Les activités ont repris dès les restrictions levées. Vingt pièges photographiques ont été déployés pour surveiller l'activité aviaire tout au long de la saison des pluies à deux points stratégiques de grands rassemblements : Amdour et Katemechi. Deux nouvelles espèces d'oiseaux dans la réserve ont été observées lors du déploiement des pièges photos sur le terrain : l'effraie des clochers (*Tyto alba*) et le vanneau à tête noire (*Vanellus tectus*). Les appareils ont été déployés sur des arbres choisis stratégiquement, entourés de terres aux apparences asséchées. En quelques jours, ces lieux particuliers se sont transformés en pâturages fertiles attirant des milliers d'oiseaux pendant près de deux mois. Malheureusement, plusieurs appareils ont été dérangés par des nomades traversant la zone étudiée. Une des deux études a donc été interrompue après seulement une semaine de déploiement. L'autre a permis, malgré une détérioration partielle du matériel, d'enregistrer des milliers d'images de volées de cigognes blanches, d'ibis falcinelles, de marabouts d'Afrique, parmi d'autres espèces.

Les appareils en bon état de fonctionnement ont ensuite été déployés dans le Parc National de Zakouma de janvier à mars 2021 pour réaliser le suivi de la reproduction des autruches en vue de documenter le succès de reproduction et préparer l'opération de capture et de translocation des autruchons. Il y a eu au moins 19 couvées à Zakouma au cours de cette saison de reproduction (novembre 2020 - mars 2021), et 12 nids ont pu être surveillés par l'équipe au sol à l'aide de pièges photographiques et de drones. Un rapport complet sera produit; les données indiquent déjà que ces 12 nids ont produit 219 œufs, dont 79% étaient placés dans l'anneau d'incubation avec une chance de pouvoir éclore. 53% du nombre total d'œufs ont été soit cassés (11%), soit abandonnés ou encore mangés/emportés (42%) par les prédateurs. Les babouins olive (*Papio anubis*) et les hyènes tachetées (*Crocuta crocuta*) sont les plus destructeurs, bien que les lions (*Panthera leo*) et les hyènes rayées (*Hyaena hyaena*) jouent également un rôle. Des ratels (*Mellivora capensis*) et des vautours percnoptères (*Neophron percnopterus*) ont tenté de briser la coquille sans succès. Des girafes (*Giraffa camelopardalis*) et un léopard (*Panthera pardus*) sont passés près d'un nid, et ont inspecté les œufs sans causer de dommages. Sept des 12 nids surveillés sont arrivés à terme, produisant 76 autruchons (43% de tous les œufs incubés). Huit autruchons ont été tués au nid par des hyènes tachetées. Le sort des autres autruchons ayant quitté les nids est inconnu. Selon les écrits scientifiques, le taux de survie jusqu'à un an, à l'état sauvage, est estimé à environ 15%. En supposant que cette estimation soit représentative de ce qui se passe dans Zakouma, et d'après cette étude, chaque nid devrait statistiquement produire une autruche adulte. Ces résultats permettent d'enrichir nos connaissances sur l'écologie de l'autruche et d'orienter nos actions de conservation en conséquence.



Photo de babouins olives à un nid d'autruche à Zakouma, pris par piège photographique



Veille de nids d'autruches par drone à Zakouma

La restriction des mouvements au cours de la pandémie de COVID-19 a affecté une partie des activités prévues pour l'installation de pièges photographiques, telle que l'étude prévue dans la Guelta Maya avec le canton d'Oroué, qui fut repoussée à mai 2021.

Crocodiles d'Afrique de l'Ouest :

Contexte : Les travaux menés en année 2 ont mis en évidence la présence de quatre individus dans la Guelta d'Archeï. Ces travaux ont également montré que la pression humaine sur la Guelta aurait vraisemblablement des conséquences négatives sur la population relique de crocodiles, celle-ci étant un témoignage du passé verdoyant de la zone Sahélo-Saharienne. Une mission de capture menée lors du premier trimestre de l'année 2 a permis de montrer que 3 de ces individus sont des femelles, et de réaliser des prélèvements ADN.

A cet effet, les départements biodiversité et communautaire ont conçu un projet intitulé 'Santé unique : le dernier recours pour les crocodiles emblématiques de la Guelta d'Archeï', qui propose, à travers le conseil vétérinaire et l'éducation environnementale, d'améliorer la protection de la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés de la Guelta d'Archeï et ses environs. L'objectif global du projet est d'impliquer les communautés dans une démarche participative pour la mise en place d'un projet de développement au service de la conservation, qui permettra d'identifier un nouveau système de gestion efficace de la Guelta d'Archeï. Ainsi, nous espérons pouvoir établir des objectifs réalistes entre la RNCE et les communautés locales. Les communautés pastorales sont égalitaires dans leur système de gouvernance, donc il est primordial de bien comprendre les modalités d'utilisation de la Guelta.

Une mission exploratoire fut menée, cartographiant l'ensemble des villages et les principaux pâturages dans un rayon de 60 km autour de la Guelta d'Archeï, en préparation de la première phase du projet

Santé unique.



Photo prise de la Guelta d'Archeï durant les discussions avec les communautés locales sur l'utilisation de l'eau de la guelta

L'anthropologue environnementaliste recrutée aux fins de la réalisation de la première phase du projet Santé Unique est arrivée au Tchad en début du mois de janvier 2021. Elle a profité de la quarantaine

d'une semaine à N'Djaména, pour travailler avec l'interprète anglais-gorane-zaghawa, qui a également été recruté pour cette mission. Ils ont tous deux voyagé à Fada et ont continué à Archeï en vue d'inviter les communautés à 1) s'engager dans une démarche participative de mise en valeur de la conservation et à 2) identifier un système efficace de gestion des ressources de la Guelta, où les humains et la nature sont liés par un destin partagé.

Après cinq semaines consécutives sur le terrain, la première phase du Projet Santé s'est terminée. L'anthropologue de l'environnement a ensuite rédigé un rapport préliminaire fournissant à la réserve d'avoir 1) une analyse ethnographique des populations pastorales, 2) une compréhension spatiale des caractéristiques anthropogéniques, 3) une cartographie et une compréhension de l'utilisation des pâturages et de l'eau par les communautés, 4) une liste de critères pastoraux, décisionnels, concernant l'utilisation de l'eau et 5) un aperçu des préférences des communautés concernant les futures initiatives de développement qu'APN pourrait proposer. Grâce à ces informations, la réserve devrait pouvoir identifier les principes directeurs concernant la gestion des ressources pastorales dans un rayon de 60 km de la Guelta d'Archeï, et développer des boîtes à outils qui serviront à évaluer la pertinence des initiatives communautaires relatives à l'accès à l'eau. Lors de la deuxième phase du projet prévue en mai 2021⁴, l'équipe prendra contact avec les utilisateurs de la Guelta d'Archeï au plus fort de la saison sèche, lorsque la pression sur ce hotspot de biodiversité augmente considérablement.

Les échantillons ADN prélevés sur les crocodiles du Parc National de Zakouma et sur la population relique de la Guelta d'Archeï (les derniers crocodiles de l'Ennedi) ont été partiellement analysés, après une reprise partielle des activités du laboratoire de recherche Hekkala à New York avec lequel APN a signé un protocole d'accord. En effet, le laboratoire était inaccessible pendant de nombreux mois car mobilisé afin de répondre à la pandémie de COVID-19 aux Etats-Unis. Les résultats préliminaires confirment que tous les crocodiles échantillonnés sont de la même espèce, le crocodile d'Afrique de l'ouest (*Crocodylus suchus*), et par conséquent, Zakouma est une population source adéquate pour tout projet de translocation d'individus et de consolidation de la population d'Archeï. Nous restons dans l'attente des résultats d'analyses supplémentaires et d'un rapport définitif avant de communiquer officiellement ces résultats avec le grand public.

Le suivi ornithologique :

Le suivi ornithologique de la RNCE planifié en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) a été annulé en raison de la pandémie de coronavirus et est prévu de reprendre en septembre 2021. A cette étude s'ajoute la mise en place d'une station de baguage des oiseaux qui sera elle aussi répétée chaque année. Ces travaux seront menés par deux ornithologues professionnels internationaux. Ils seront chargés de former le personnel tchadien afin de permettre la réalisation du suivi ornithologiques sans l'appui de la consultance internationale, à partir de 2025.

Enquête ethno-zoologique :

Les entretiens ont repris en mars 2021. Une équipe de quatre enquêteurs a administré 82 questionnaires aux communautés de la partie sud-ouest et nord de la Réserve : Ouadi Inou, Kontor, Bachike et Wargalla, Tebi, Mourdidjona. L'objectif est de recueillir les connaissances autochtones concernant l'utilisation de la faune, notamment dans les pratiques de guérison traditionnelles. Ces données aideront à identifier les sites de libération possibles pour les futurs projets de réintroduction de l'oryx algazelle (*Oryx Dammah*) et de l'addax (*Addax nasomaculatus*). A ce jour, les cinq espèces disparues les plus citées dans l'Ennedi sont : l'oryx à cornes en cimenterre (77), l'addax (76), l'autruche à cou rouge (76), le léopard (57) et le lycaon (55). Les trois espèces en déclin les plus citées dans l'Ennedi sont : le mouflon à manchettes (72), la gazelle Dorcas (66) et l'outarde (47). Ce sont également les espèces les plus chassées pour la viande. Les cinq espèces les plus impliquées dans les conflits homme-faune sont : la hyène rayée (77), le chacal doré (76), les serpents (44), le caracal (30) et le fennec (12). Enfin, les trois espèces les plus utilisées

⁴ Au moment où ce rapport est rédigé, il est décidé que la phase 2 du projet Santé Unique est reportée à la saison sèche 2022, des suites d'une situation politique et sécuritaire dégradée dans la région.

dans les pratiques de médecine traditionnelle sont: le daman des rochers (63), le mouflon à manchettes (61) et le porc-épic à crête (47).

Suivi satellite des mouflons à manchette et des gazelles Dorcas :

En février 2020, cinq mouflons à manchettes (*Ammotragus lervia*) et cinq gazelles Dorcas (*Gazella Dorcas*) ont été immobilisés par hélicoptère et équipées de colliers GPS à transmission satellite dans la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi. Ces espèces sont considérées comme vulnérables à l'extinction par l'UICN. Le mouflon à manchettes est endémique de l'Afrique du Nord et parfaitement adapté pour habiter les terrains rocheux et escarpés du plateau de l'Ennedi. La chasse illégale et la concurrence avec le bétail ont entraîné un effondrement constant des effectifs de la population dans toute son aire de répartition. À ce jour, aucune étude détaillée n'a été menée sur les populations sauvages. Nous espérons donc que ces colliers GPS nous permettront de mieux comprendre le comportement et l'écologie d'une espèce incroyablement charismatique et phare du Tchad, afin d'améliorer les efforts de conservation.

En quelques mois, tous les colliers déployés sur les gazelles Dorcas ont cessé de transmettre. Bien que les raisons sont en cours d'investigations, l'UTG suspecte le braconnage comme la raison la plus plausible. Un seul collier a été récupéré et semblait avoir été coupé. En revanche, le collier déployé sur les moutons à manchettes a bien fonctionné. Après un an d'activité, les piles étaient épuisées. L'équipe va maintenant comparer les déplacements des animaux entre la saison sèche et la saison humide afin d'explorer plusieurs aspects de l'écologie de l'espèce, notamment les modes de déplacement, les préférences en matière d'habitat et la taille des domaines vitaux.

A2.2. Assurer la surveillance contre les utilisations illégales des ressources naturelles de la RNCE

En raison de l'épidémie de coronavirus, la sélection des écogardes fut retardée. Les activités de patrouille furent également suspendues pour la grande majorité du deuxième trimestre de 2020.

La sélection finale des écogardes fut complétée en octobre 2020 avec 40 candidats sélectionnés provenant de 6 villes et villages : Fada, Kalait pour l'Ennedi-Ouest; Itou; Mourdi, Nohi, Baou Katchoulé pour l'Ennedi-Est.



Sélection finale des 40 candidats écogardes

Des 40 candidats sélectionnés, 39 candidats se sont inscrits à la première formation initiale des écogardes (BFR) de la RNCE qui a duré deux mois complets, d'octobre à décembre 2020. L'instructeur en chef a dispensé un large éventail de cours théorique et pratique, tous adaptés à l'environnement sahélo-saharien. L'instructeur en chef a bénéficié du soutien du mentor du Département Application de la Loi du Parc national de Zakouma, d'un lieutenant de la Garde faunique et forestière (GFF) et d'un représentant de la Direction de la conservation de la faune et des aires protégées (DCFAP) du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP). A l'issue des deux mois d'entraînement, le processus visant à aider les écogardes nouvellement formés à s'intégrer dans la fonction publique a débuté.

Les 39 candidats qui ont terminé la première formation initiale des écogardes (BFR) ont été déployés sur le terrain. Dix d'entre eux se sont rendus au Parc National de Zakouma pour participer à une recherche intensive, au sol, de nids d'autruches, en préparation du transfert de 30 autruchons, prévu en 2021. Pendant sept semaines, les écogardes, équipés de trois véhicules, ont parcouru plus de 7,000 kilomètres au cours desquels toutes les observations d'autruches ont été consignées. Toutes ces observations ont permis d'identifier rapidement les autruchons par voie aérienne et d'en capturer 29. Les écogardes ont veillé à la sécurité des autruchons tout au long des trois vols de transfert vers la RNCE.

Les patrouilles de l'unité mobile ont été temporairement suspendues pendant le déroulement de la formation initiale des écogardes. À la suite de la réalisation de la formation initiale des écogardes (BFR), l'unité mobile a repris ses patrouilles sur le terrain. En 11 jours, elle a signalé quatre actes de braconnage de huit gazelles Dorcas (*Gazella dorcas*), tous réalisés à l'aide de motos sans arme à feu. L'unité mobile a également accompagné le département conservation-biodiversité dans sa mission exploratoire, cartographiant l'ensemble des villages et les principaux pâturages dans un rayon de 60 km autour de la Guelta d'Archeï, en préparation de la première phase du projet Santé unique : le dernier recours pour les crocodiles emblématiques de la Guelta d'Archeï.



Première formation initiale des écogardes

L'intégration des écogardes dans la fonction publique tchadienne est toujours en attente, auprès du Ministère de l'Environnement. Cette intégration est nécessaire pour qu'ils obtiennent un numéro de matricule, qui leur permettra ensuite de se munir d'une arme durant les patrouilles.

En octobre 2020, la RNCE a également participé au « Wildlife Ranger Challenge » (www.wildliferangerchallenge.org), une compétition sportive au cours de laquelle des équipes d'écogardes de toute l'Afrique ont participé à un semi-marathon de 21 km. Dans l'Ennedi, celle-ci s'est déroulée autour de Fada le samedi 3 octobre. Cette initiative, menée en partenariat avec Tusk & Natural State, visait à soutenir nos collègues écogardes de toute l'Afrique, qui subissent des réductions drastiques de salaires et de ressources en raison de l'impact économique dévastateur du Covid-19, laissant leur famille dans le dénuement et la faune sans protection.



Participants durant le Wildlife Ranger Challenge

Depuis le 1^{er} janvier 2021, 3 missions de surveillance ont été organisées dans la réserve. Une patrouille méhariste est en train d'être organisée, 5 dromadaires et les équipements pour leur monte ont été acquis. La première patrouille méhariste est prévue pour la première quinzaine d'avril 2021.

Patrouilles:

En janvier 2021, deux patrouilles mixtes composées du chef du renseignement de la RNCE, de six écogardes nouvellement formés et de deux représentants de la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT) ont arrêté deux braconniers qui ont ensuite été relâchés faute de preuves. Une enquête a ensuite révélé la présence d'une arme à feu dissimulée sur les lieux de l'arrestation.

En février 2021, une patrouille mixte, composée du chef du renseignement de la RNCE, de trois écogardes nouvellement formés et de deux représentants de la GNNT, déployée pour six jours dans la région d'Archeï, a parcouru 686 km. Cinq dromadaires ont été achetés en vue du déploiement futur de patrouilles dans des zones inaccessibles par véhicules 4x4. Trois bâches à eau, d'une capacité de 15 000 L chacune, ont été observées sur deux sites en bordure de la limite sud de la réserve.

En mars 2021, deux patrouilles mixtes incluant le chef du renseignement de la RNCE, trois écogardes nouvellement formés et deux représentants de la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT) ont été déployées chacune pendant six jours dans les parties ouest et nord de la réserve, couvrant un total de 1 453 km. Ces patrouilles de surveillance ont également permis de choisir un avant-poste adéquat pour les futures patrouilles à dos de dromadaire. Tous les articles de sellerie nécessaires pour les cinq dromadaires ont été achetés. Deux mouflons à manchettes (*Ammotragus lervia*) ont également été observés et un nouveau site avec des gravures rupestres a été identifié.



L'Unité mobile avant son départ en patrouille

A2.3. Mettre en place un système de communication et de récolte d'informations dans la RNCE

Plusieurs renseignements ont permis au Département Application de la Loi d'orienter les patrouilles de manière pertinentes et de procéder à des confiscations, notamment d'armes de guerre.

Depuis le premier trimestre 2021, l'équipe est en train de tester des appareils de communication satellite 'Garmin InReach Explorer' pour l'accompagnement et le suivi des patrouilles, pour améliorer la communication lorsque les écogardes patrouillent la réserve.

Egalement, depuis janvier 2021, le développement d'un système d'informateurs commença, avec la mise en place de primes que des informateurs potentiels peuvent toucher en échange de renseignements sur divers incidents. Les informations partagées qui sont couvertes par ce système de primes regroupent : la saisie d'armes et de munitions, le braconnage, le vandalisme, et le renseignement. Grâce à ce nouveau système, plusieurs renseignements ont été rapportés à la RNCE, notamment sur du braconnage. Pour compléter cette pratique, un petit noyau de 8 informateurs réguliers a également été créé.

A2.4. Contribuer à élaborer puis à mettre en place un programme de réintroduction des espèces disparues

Les autruches à cou rouge :

Les activités pour la mise en place d'un programme de réintroduction des espèces ont bien avancées en 2020 et 2021.

Pour la réalisation de la deuxième partie du projet de réintroduction des autruches, plusieurs missions se sont déroulées dans la commune d'Aloba dans l'Ennedi Est. Ces missions avaient pour but la préparation logistique (construction de l'enclos) et communautaire (sensibilisation de la population) à l'arrivée des autruches à Aloba.

Douze des quatorze autruches à cou rouge, initialement capturées à Zakouma et transférées par voie aérienne dans un Cessna 182 à Fada en février 2020, ont été transférées avec succès dans un enclos de

réhabilitation dans les plaines herbeuses d'Aloba début juillet suite à la finalisation de l'enclos. Les deux autres sont des femelles et continueront à se développer à Fada jusqu'à ce qu'elles puissent être accouplées avec des mâles adultes à des fins de reproduction. Les autruches avaient entre quatre et cinq mois, certains atteignant déjà 1,9 m de hauteur. Cette opération a été rendue possible grâce à l'aide de notre partenaire de conservation Sahara Conservation Fund (SCF), spécialiste de projets de réintroduction d'espèces. L'équipe SCF nous a rejoints à Fada avec du matériel pour faciliter le transport en toute sécurité des autruches vers Aloba. Plusieurs caisses conçues pour le transport d'antilopes ont été adaptées spécifiquement pour les autruches. Toutes les caisses ont été facilement chargées sur un véhicule 4x4 équipé d'une grue et transportées pendant sept heures à travers le désert. Les autruches ont été relâchées au lever du soleil et bénéficient désormais d'un enclos de 7500 m² avec des plantes dont elles se nourrissent une fois de retour à l'état sauvage. Les oiseaux continuent d'être progressivement exposés à de nouveaux aliments, notamment à des plantes sauvages trouvées dans l'environnement naturel. Les autruches évoluent bien dans leur nouvel environnement et sont en bonne santé.



Autruches à cou rouge se ravitaillant dans l'enclos de réhabilitation à Aloba

Deux résidents de la communauté d'Aloba ont été recrutés pour s'occuper des douze autruches transférées à l'enclos de réhabilitation dans les plaines herbeuses d'Aloba. L'équipe RNCE formée à l'élevage d'autruche a passé dix jours à Aloba jusqu'à ce que les nouveaux gardiens se soient sentis suffisamment à l'aise pour assumer pleinement leurs fonctions. Le réservoir d'eau de 3 000 m³ pour les gardiens et les autruches est rempli toutes les trois semaines, ce qui nécessite trois allers-retours vers la Guelta de Bachekele, située à 30 km de l'enclos. Cette capacité a ensuite été augmentée à 4000 m³ en début d'année 2021 pour réaliser en un seul voyage mensuel le ravitaillement en eau, en nourriture et le paiement des salaires.

Les autruches mâles adultes de Sougounaw - la ferme « pour l'autruche » à Fada – ont atteint leur maturité, affichant une peau rouge vif sur leurs pattes et leur cou. La tentative d'accoupler le premier couple d'autruches adultes a échoué. L'autruche femelle a rapidement développé des problèmes à la cheville et les agressions du mâle l'ont laissée avec peu de chances de rémission. Nous avons décidé de la transférer avec les deux autres jeunes femelles isolées pour des fins de reproduction, dans l'espoir qu'elle se rétablisse. Sa condition ne s'améliorant pas et l'équipe a planifié une intervention chirurgicale

lors de la prochaine visite du vétérinaire de la faune sauvage, prévue en février 2021. Malheureusement l'autruche s'est soudainement dégradée et est morte en décembre 2020.

En novembre 2020, le Parc National de Zakouma a exprimé des inquiétudes quant à la répétition de l'opération de capture des autruchons en 2021. Le parc a fait part de certaines préoccupations quant à l'impact négatif que cette opération pourrait avoir sur la population d'autruches dans le Grand Ecosystème de Zakouma, l'une des plus importantes populations d'autruches à cou rouge au monde aujourd'hui (environ 500 individus). Une Analyse risques-bénéfices visant à quantifier le rapport risques-bénéfices du transfert des autruchons du Parc National de Zakouma vers la RNCE et la Réserve de faune Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA), a été menée, en collaboration avec toutes les parties prenantes (SCF et Zakouma), y compris le siège social d'African Parks à Johannesburg. Cet exercice a permis d'explorer toutes les options possibles, et d'agir de concert pour sélectionner l'une d'entre elles tout en se préparant à atténuer au maximum l'ensemble des risques considérés.

A la suite de cet exercice, il a été décidé de mettre en place un suivi de la reproduction des autruches à partir de janvier 2021 dans le Parc National de Zakouma. Le protocole a été élaboré en partenariat avec le Fitzpatrick Institute of African Ornithology de l'Université du Cap, à partir des données collectées au fil des années, lors des inventaires aériens réalisés par l'unité technique de gestion à Zakouma. SCF et la RNCE ont mobilisé une équipe de suivi des nids, composées d'un responsable de suivi écologique, de 3 conducteurs et d'une patrouille d'écogardes de la RNCE qui ont reçu une formation pendant une dizaine de jours aux techniques nécessaires à la mise en place du protocole de suivi. La patrouille a été relevée deux fois, permettant ainsi aux écogardes de visiter un parc mature et de rencontrer des collègues œuvrant dans un écosystème tchadien différent.

Au premier trimestre 2021, sur la base des données recueillies lors du suivi des nids d'autruche et grâce à un soutien aérien, l'équipe a réussi à capturer rapidement 29 autruchons de trois groupes différents (11, 8, 10). Leur âge variait probablement d'une semaine à deux mois. Tous les autruchons capturés ont passé une nuit supervisée dans le Parc National de Zakouma avant d'être transférés à bord du Cessna 182 vers la Réserve de faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA). 14 d'entre eux ont continué leur trajet vers la RNCE (temps de vol total depuis Zakouma : 4h) où ils passeront environ trois mois. Ils se sont très bien adaptés à leur nouvel environnement sec. Ils s'alimentent bien à base de rations équilibrées et de luzerne sur pied. Tous les autruchons ont été vaccinés contre le Clostridium et la maladie de Newcastle. Un vermifuge a également été administré pour empêcher toute infestation de tœnia comme c'était le cas l'année dernière.



Vaccination d'un autruchon contre le Clostridium et la maladie de Newcastle

Les oryx algazelles et les addax :

L'oryx algazelle et l'addax ont disparu de l'Ennedi dans les années 70, et APN a pour objectif de réintroduire ces antilopes afin de restaurer un écosystème sahélo-saharien fonctionnel. Actuellement, au Tchad, 350 oryx et 40 addax se déplacent librement dans la réserve de faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA), grâce aux efforts du gouvernement tchadien, du Sahara Conservation Fund (SCF) et des Émirats arabes unis (EAU). Les deux espèces sont également élevées en grand nombre en captivité, notamment aux EAU et aux États-Unis (US). La règle des 50/500 suggère qu'un minimum de 500 individus est nécessaire pour réduire la dérive génétique. Plusieurs années d'efforts seraient nécessaires pour réintroduire une population viable d'oryx et d'addax dans la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE). Plusieurs stratégies peuvent être envisagées en fonction de la population source choisie. Leurs implications écologiques et financières sont très variables. L'année 2021 sera mise à profit pour explorer les différentes options, finaliser l'itinéraire technique et établir un budget détaillé, afin d'amener les premiers animaux en 2022. 250 000 € du projet Extra de la Dutch Post Code Lottery ont été obtenus pour préparer cette grande opération. Quelle que soit l'option retenue, cela ne sera pas suffisant pour réintroduire les deux espèces dans la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi.

La planification du projet de réintroduction des oryx et des addax a débuté au deuxième trimestre de l'année 3. Les activités principales exécutées consistent à identifier des zones propices à l'accueil de ces espèces et à l'établissement de protocoles avec les institutions et partenaires pouvant fournir des spécimens pour le rétablissement de populations viables.

La construction d'une base de données bibliographiques sur les deux espèces en question et sur les initiatives de réintroduction préexistantes les concernant fut développée. Des prises de contact ont été établies avec les spécialistes de ces espèces afin d'inventorier les sources possibles en animaux et anticiper les contraintes techniques, pour la mise en place d'un projet de réintroduction dans l'Ennedi. Des compagnies cargo privées furent également contactées afin d'obtenir des devis et quantifier le transport aérien d'animaux depuis les États-Unis/Abu Dhabi, où se trouvent des fermes d'élevages d'oryx, vers le Tchad.

La réserve a également entamé une analyse participative des risques et des bénéfices (RBA), en partenariat avec le Sahara Conservation Fund (SCF), afin d'explorer trois options différentes pour la réalisation de ce projet. Les interventions se faisant sur des systèmes adaptatifs complexes, les décisions devraient être une série de compromis entre les risques et les avantages des différentes options envisagées.

Par ailleurs l'enquête ethno-zoologique en cours devrait permettre d'identifier les sites clés utilisés autrefois par l'oryx algazelle (*Oryx dammah*) et l'addax (*Addax nasomaculatus*), dans la réserve, avant leur extinction locale.

EXTRANT 3: Un processus de développement durable et de valorisation des ressources naturelles de la RNCE est mis en œuvre.

La RNCE ne touche actuellement aucun revenu de l'écotourisme (IND. 1). Les projets de développement communautaire viennent tout juste de débiter, aucun élève scolarisé ne bénéficie encore de formation en éducation environnementale (IND. 2). Aucun hectare de palmeraie n'a été réhabilité à Fada (IND. 3) et aucune culture maraîchère n'a été produite (IND. 4).

A3.1. Mener une étude sur les modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades de la RNCE

L'Unité Technique de Gestion reconnaît la persistance de manque de connaissances concernant notre compréhension des modes d'occupation de l'espace et de l'utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades de la RNCE.

Afin de pallier à ces manquements, une étude anthropologique de cinq mois a été lancée en janvier 2021. Comme mentionné dans la section précédente sur les activités de biodiversité, cette étude s'inscrit dans le projet de renforcement de la population de crocodiles dans la Guelta d'Archeï.

Des informations sur les thématiques suivantes seront collectées au cours des 2 phases de l'étude :

- L'utilisation de la guelta (par qui, quand, comment et pourquoi).
- Les besoins socioculturels, économiques, domestiques, environnementaux, administratifs.
- Les opportunités pour APN d'encourager les communautés à s'engager pour la protection de la guelta.
- Les infrastructures d'accès à l'eau alternatives et les impacts positifs/négatifs possibles.
- Le plan de gestion pertinent et efficace qui accompagne la nouvelle infrastructure par les communautés.
- Identifier les sujets et les actions dans le domaine de la santé humaine et animale et le domaine de l'éducation environnementale qui seront les plus pertinents, afin de guider APN dans ses interventions.
- Comprendre les principes socio-écologiques qui régissent l'élevage de dromadaires dans la région.



Discussions avec les communautés nomades durant la phase 1 de l'étude anthropologique

La première mission de ce projet s'est achevée à fin mars 2021. Un rapport préliminaire a été produit. Lors de la deuxième phase du projet, l'équipe prendra contact avec les utilisateurs de la Guelta d'Archeï au plus fort de la saison sèche, lorsque la pression sur ce *hotspot* de biodiversité augmente considérablement.

A3.2. Mettre en œuvre un programme de développement écotouristique responsable

Le projet de rédaction d'un Plan de Développement Touristique pour le Massif de l'Ennedi est resté en suspens. En espérant que la situation sécuritaire dans le pays le permette, la réserve continuera d'accueillir des visiteurs et donateurs, et de développer le tourisme scientifique en créant des synergies avec certaines activités de la réserve, comme le suivi ornithologique prévu en septembre 2021.

Les négociations vont reprendre au cours du deuxième trimestre 2021 pour relancer le Plan.

A3.3. Mettre en œuvre un programme d'éducation environnementale

Education et alphabétisation :

Au troisième trimestre 2020, un projet d'alphabétisation des femmes fut élaboré et soumis au siège d'African Parks. Le principe consiste à alphabétiser les mères des enfants scolarisés afin que ces derniers puissent trouver un soutien familial dans leur apprentissage à l'école. Le projet a été reçu avec enthousiasme et des ressources financières pour la réalisation du projet ont été sécurisées au premier trimestre 2021. Des discussions sont en cours pour la mise en place d'un protocole de collaboration avec

l'inspection départemental d'alphabétisation de l'Ennedi Ouest.

Le protocole d'accord (PA) conclu entre la RNCE et l'Association pour le développement de l'Ennedi Ouest (ADEO) a été signé en février 2021. L'objectif est de travailler ensemble afin d'appuyer et de renforcer le système éducatif dans 6 écoles de l'Ennedi Ouest. Les deux premières écoles ciblées sont situées à Archeï et à Weï, deux communautés au sein de la réserve.



Signature du protocole d'accord conclu entre la RNCE et l'Association pour le développement de l'Ennedi Ouest (ADEO)

Un protocole similaire est en train d'être élaboré et finalisé avec l'ASDENO (Association pour le développement de Nohi), une ONG nationale de développement de l'Ennedi Est. Le programme d'éducation environnementale sera élaboré et mis en œuvre grâce à cette collaboration.

La note explicative justifiant la réallocation partielle de certains fonds destinés à la mise en place d'un projet pilote de scolarisation des enfants d'Archeï, vers la construction d'une école primaire à Aloba, a été soumise à APEF . La RNCE démarrera le projet dès que l'approbation de l'Union européenne est accordée.

Education Environnementale :

L'Unité Technique de Gestion a énuméré une série de matières scolaires, spécifiquement adaptées à l'Ennedi, où se croisent biodiversité et culture avec pour objectif l'élaboration de modules d'éducation environnementale, la rédaction de livrets pédagogiques destinés aux élèves et aux enseignants, et leur intégration dans le programme national d'éducation, en partenariat avec des artistes locaux.

Après l'ouverture d'un appel d'offre pour le poste de spécialiste en éducation environnementale, qui sera responsable de mener à bien le projet, la candidate a signé son contrat au 1er trimestre 2021 et travaille à distance au développement de ces modules.

Programme de Gestion des déchets (Fada) :

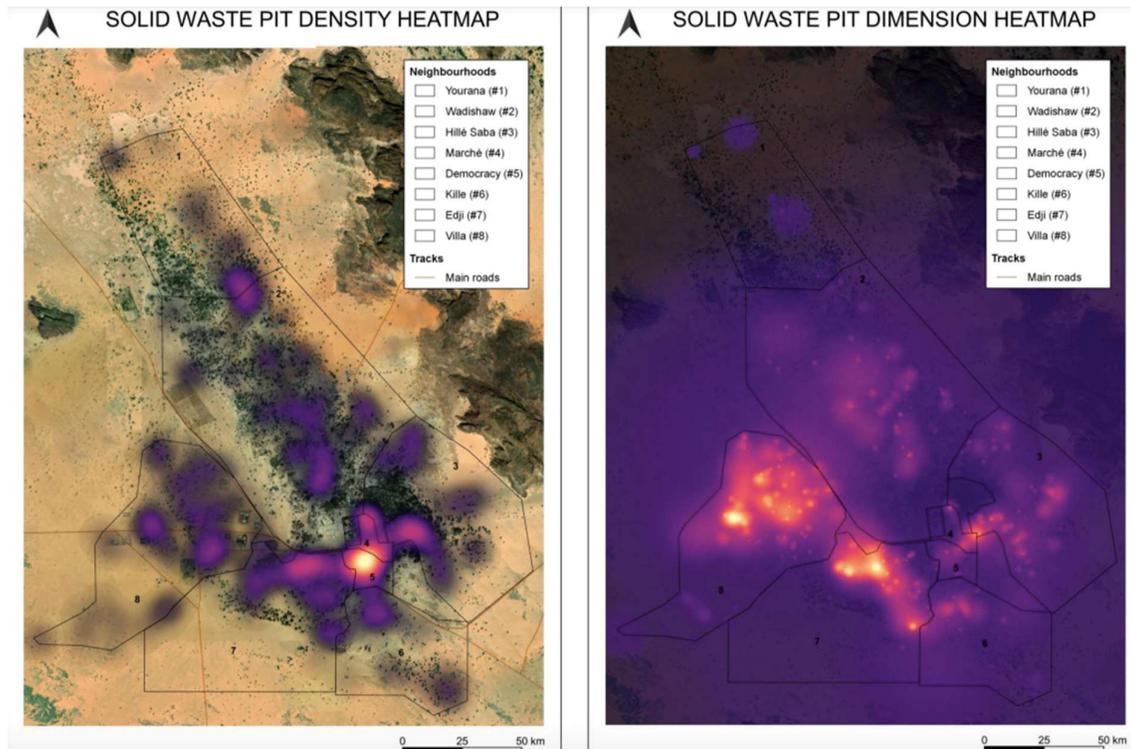
Suite à la cartographie menée en amont, la RNCE a déjà soumis des propositions techniques concrètes à la GIZ pour la construction de bacs à ordures (points de collecte) et la mobilisation de véhicules pick-up pour la mise en place du système de ramassage aux différents points de collecte. Les propositions ont été acceptées et enrichies. Un rapport de synthèse sur ce travail cartographique des fosses à déchets de Fada fut produit au dernier trimestre 2020.



Déchets éparpillés à la périphérie de Fada

Le département communautaire de la RNCE et le projet Com Nord, géré par l'ONG internationale GIZ et co-financé par l'UE, ont discuté des diverses complexités d'une solide collaboration pour élaborer un projet ambitieux de gestion des déchets à Fada. Le protocole d'accord fut rédigé et signé au premier trimestre 2021. Un appel d'offre pour un consultant spécialiste en gestion des déchets, qui serait responsable pour diriger le projet de gestion des déchets, a été publié et plusieurs candidats ont postulé.

En parallèle, un questionnaire d'enquête a été conçu pour recueillir des informations qualitatives et quantitatives sur la production des déchets par les ménages à Fada. Le formulaire a été testé et finalisé. Il a ensuite été téléchargé sur une plate-forme en ligne et est maintenant disponible pour être utilisé sur des appareils numériques. Les enquêteurs de l'Association pour la promotion des initiatives de développement locales (APIDEL) peuvent désormais commencer à questionner les membres de la communauté de Fada. Ces données aideront à élaborer un plan de gestion des déchets approprié et à dimensionner les fosses à déchets en conséquence.



Cartes thermiques de la densité des fosses de déchets solides, par quartier, à Fada

A3.4. Développer un programme de réhabilitation de la palmeraie et de production maraîchère à Fada

La présente action prévoit la réhabilitation de la palmeraie et la production maraîchère en tenant compte de la gestion de l’irrigation, les processus de régénération et le nettoyage des déchets dans et autour des palmeraies.

Au deuxième trimestre de 2020, un protocole de collaboration établi avec la ville de Fada pour améliorer le jardin public a été rédigé. L’UTG est en contact avec une entreprise franco-tchadienne qui pourrait mener l’étude de faisabilité préliminaire à la mise en place d’un projet de maraichage une fois que la restriction des déplacements dans le pays sera levée. Les travaux de réhabilitation ont commencé mais ne pourront être terminés que lorsque le système d’approvisionnement en eau fonctionnera à nouveau normalement.

Le Département Communautaire a pris contact avec des spécialistes du maraichage en Egypte et est actuellement en train de développer la stratégie, de définir les attentes, les besoins et les partenaires potentiels à ce projet.

La première étape de ce projet d’horticulture consiste à mener une étude de faisabilité sur la création d’un projet d’apprentissage horticole à Fada, l’objectif étant de faire face à la pénurie des compétences. Le projet lui-même vise à constituer des liens entre des groupes locaux de femmes motivées et l’horticulture, et à les guider dans leur apprentissage des aspects techniques de cette activité.

Pour réaliser cette étude de faisabilité, la RNCE a initié au troisième trimestre 2020 les démarches administratives pour recruter :

- Un consultant agronome national (approche technique)

- Un bénévole international (approche communautaire)

Un agronome national était en cours de recrutement pour mener une étude de faisabilité sur la création d'un projet d'apprentissage horticole à Fada. Malheureusement il a signé un autre contrat, plus intéressant pour lui, à la dernière minute. Le bénévole international a rejoint l'équipe de Fada pour un mois au cours duquel il a réalisé quatorze questionnaires auprès des horticulteurs, dans un rayon de 5 km autour de Fada. Cette analyse contextuelle permettra de structurer le projet pilote horticole en fonction de la réalité et des besoins sur le terrain.

La Réserve a salué l'arrivée en mars 2021 de l'agronome recruté pour 3 mois pour le lancement du programme d'apprentissage horticole au profit des femmes de Fada. Un inventaire des infrastructures du jardin communal a été réalisé. Des réparations du système d'approvisionnement en eau ont été effectuées et une liste des besoins matériels a été établie en vue d'améliorer le système d'irrigation existant. Six bassins de drainage ont été construits, dans lesquels ont été semés laitue, roquette, pastèque, concombre, menthe et aneth (au stade de germination) afin de réaliser un premier test de production. Grâce au partenariat établi avec la GIZ, la Réserve travaille parallèlement à l'identification de groupes de femmes qui pourraient bénéficier du programme d'apprentissage horticole.



Préparation du jardin communal pour utilisation

Concernant le projet de réhabilitation de la palmeraie, des discussions ont été initiées avec SOS-Sahel qui est déjà engagé dans un projet de réhabilitation de la palmeraie à Faya. Des synergies pourraient être mises en œuvre.

La priorité pour ces derniers 12 mois fut donnée au projet d'horticulture car ceci était une plus grande priorité pour les populations de Fada, surtout pour les femmes.

EXTRANT 4 : Des cadres de concertation sont créés et sont fonctionnels, les ressources naturelles et patrimoniales ainsi que les modes de vie des populations sédentaires et nomades de la RNCE sont mieux sécurisés.

La RNCE est un membre officiel du CPA de l'Ennedi Ouest, mais celui-ci ne se réunit plus (IND. 1). Les autres indicateurs (IND. 2 et 3) de l'extrait 4 ne peuvent être actualisés à ce jour. Les valeurs sont, par conséquent, identiques à celles de référence.

A4.1. Créer, développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation

Compte tenu du nombre croissant de cas confirmés de COVID-19 dans le pays et de la vulnérabilité des communautés à Fada, la RNCE a lancé une campagne de sensibilisation auprès de la population à partir du deuxième trimestre 2020. Cette campagne, qui continue de se poursuivre courant 2021, porte sur la pandémie, les risques et les bonnes pratiques à suivre pour empêcher davantage de contamination. En premier lieu, la RNCE a d'abord formé les médecins déployés à Fada par le Ministère de la Santé Publique (MSP). Ensemble, ils ont continué à assurer la formation de 42 jeunes volontaires, hommes et femmes, qui ont été mobilisés pour mener des campagnes de sensibilisation dans tous les ménages et lieux publics des neuf districts de Fada. Environ 3 100 personnes ont été sensibilisées à l'aide de supports visuels COVID-19. Quinze chefs militaires, lesquels ont également reçu une formation en matière de sensibilisation, mèneront par la suite des campagnes à l'extérieur de Fada. Enfin, tous les membres du personnel de la RNCE basés à Fada ont reçu une formation sur le COVID-19, et des mesures de prévention rigoureuses ont depuis été appliquées au quartier général provisoire.

Lors d'une cérémonie officielle, 40 stations de lavage des mains construites par la RNCE ont été distribuées aux autorités provinciales. Les stations ont ensuite été placées par des bénévoles et du personnel de la RNCE dans les zones publiques clés autour de Fada et des séances de sensibilisation sur le lavage des mains et sur les mesures préventives contre la propagation du COVID-19 ont été organisées.



Station de lavage des mains dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur le COVID-19

Depuis le deuxième trimestre 2020, la radio locale diffuse trois à quatre fois par jour des informations pour sensibiliser et prévenir contre la propagation du COVID-19. Ces radiodiffusions parviennent aux

villages éloignés de la Réserve sur un rayon d'environ 65 km au-delà de Fada.

La RNCE a également effectué des travaux de sensibilisation au COVID-19 au cours des activités menées à Aloba. Soixante-cinq sarkhanes (brocs) et du savon ont été distribués dans chaque foyer.

Pour permettre une sensibilisation au projet de réintroduction des autruches à Aloba, une équipe de 5 sensibilisateurs a présenté le projet de réintroduction des autruches aux habitants d'Aloba au cours du deuxième trimestre 2020. Se déplaçant de porte en porte, l'équipe a présenté la RNCE, le département biodiversité et les objectifs du projet de réintroduction des autruches. L'équipe a également expliqué:

- ce qu'est une autruche;
- pourquoi l'espèce a disparu;
- les activités menées par la Réserve jusqu'à ce jour pour lancer ce projet ;
- les activités futures prévues à Aloba.

10 habitants d'Aloba ont été recrutés comme ouvriers temporaires sur le chantier de construction de l'enclos de réhabilitation des autruches. Tandis que deux autres habitants sont actuellement recrutés comme gardiens des autruches pendant le reste du projet. Ils passeront quelques jours avec le technicien animalier de Fada qui travaille sur la ferme 'pour l'autruche' de Fada depuis février 2020.

Pour maximiser la sensibilisation au COVID-19, des rappels quotidiens des meilleures pratiques nécessaires pour éviter toute contamination supplémentaire ont également été communiqués à tous les travailleurs sur le chantier de l'enclos de réhabilitation des autruches.

Au cours du dernier trimestre 2020, le département communautaire de la RNCE et le projet PREPAS, géré par l'ONG CA 17 International, et travaillant au renforcement des activités d'élevage pastoral dans les régions de Batha, Ennedi Ouest et Wadi Fira, ont initié le développement des synergies au sein du projet 'Santé Unique : le dernier recours pour les crocodiles emblématiques de la Guelta d'Archei' (plus de détails sur le projet sont disponibles dans la section A2.1.).

Depuis le premier trimestre 2021, chaque dernier vendredi du mois, la Réserve mène un événement Umuganda, au cours duquel un travail communautaire est réalisé par l'ensemble du personnel de la Réserve. Ce travail se doit d'être utile à la communauté et se doit de servir d'exemple, avec l'espoir qu'il invite l'ensemble de la population de la RNCE à pérenniser les actions citoyennes responsables.

Le premier événement « Umuganda » 2021 a eu lieu en janvier 2021 et a été organisé en collaboration avec le maire de Fada. Six camions de déchets solides ont été transportés de la place centrale de la nation à la décharge publique en périphérie de la ville.

Pour celui de février 2021, la Réserve a nettoyé le jardin communautaire de Fada, dans lequel la Réserve vise à lancer le projet d'apprentissage horticole au profit des femmes issues des communautés de la RNCE. 53 personnes ont été impliquées, enlevant les déchets et arrosant les arbres. Des déchets solides chargés dans huit camions ont été acheminés à la décharge publique à la périphérie de la ville.



Nettoyage du jardin communautaire pour le 'Umuganda' de février 2021

En mars 2021, l'événement « Umuganda » s'est porté sur le nettoyage de l'espace public entourant le quartier général temporaire de la RNCE. 37 personnes y ont participé et des déchets solides chargés dans un camion ont été acheminés à la décharge publique en périphérie de la ville.

A4.2. Contribuer à la création et dynamiser des cadres de concertation multi-acteurs pour une gestion adaptative de la RNCE

Le Directeur Adjoint de la RNCE a participé au deuxième trimestre 2020 à une série de réunions au sein du Gouvernement permettant la relance des Comités Provinciaux d'Action, un espace d'échange et de collaboration pour une concertation multi-acteurs et une gestion participative de la RNCE.

Depuis ces réunions, le Directeur Adjoint de la RNCE continue d'échanger avec le Gouverneur afin de relancer les Comités Provinciaux d'Action.

En mars 2021, le Directeur adjoint de la RNCE a participé à la plateforme pastorale organisée à Abéché pour le PREPASS. Une présentation des activités de la RNCE a permis de faire comprendre aux projets pastoraux et environnementaux représentés (PREPASS, PASTOR, PRAPS et POROA) les engagements de la RNCE pour la préservation des pâturages et les synergies existantes entre les participants à cette plateforme.

A4.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion des ressources naturelles de la RNCE

Contexte : Les résultats du suivi écologique des crocodiles ont mis en exergue l'urgence de proposer des actions de protection, une cause à laquelle les populations locales sont sensibles. Les résultats d'une enquête réalisée par l'UTG montrent que les chameliers, ainsi que les femmes qui collectent l'eau dans la Guelta ne sont pas réfractaires à l'idée d'adapter leurs usages si la RNCE proposait des solutions alternatives. Des réflexions autour de la construction d'un puits dans le village d'Archei, afin de diminuer la présence des hommes dans la Guelta ont été initiées et pourraient faire l'objet d'une première convention locale dans la RNCE.

Actions :

Le processus de réflexion pour mettre en place une convention locale avec le Canton d'Archei, dans le cadre d'un projet de renforcement de la population de crocodiles dans la Guelta, prend forme.

L'objectif global demeure celui d'impliquer les communautés dans une démarche participative pour la mise en place d'un projet de développement au service de la conservation, qui permettra d'identifier un nouveau système de gestion efficace de la Guelta d'Archei. Ainsi, nous espérons pouvoir établir des objectifs réalistes entre la RNCE et les communautés locales. Les communautés pastorales sont égalitaires dans leur système de gouvernance, c'est pourquoi il est primordial de bien comprendre les modalités d'utilisation de la Guelta.

L'étude d'anthropologie environnementale de 5 mois, initiée depuis janvier 2021 permet déjà de mieux comprendre les modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources naturelles dans un rayon de 60km autour de la guelta. Ces informations sont cruciales afin de proposer des actions concrètes qui seront bénéfiques aux communautés et à la population de crocodiles dans la Guelta d'Archei. Spécifiquement pour cette action, un inventaire détaillé des systèmes de gestion alternatifs et plausibles sera produit suite au deuxième volet, ainsi qu'un carnet de route pour la RNCE afin de faciliter la rédaction d'une convention locale pour une gestion concertée du site.

La signature d'un protocole de collaboration avec la commune d'Aloba en ce qui concerne l'attribution d'un terrain pour la construction d'un enclos de réhabilitation des autruches et l'appui de la RNCE pour la construction d'une école primaire communautaire sont les prémices d'une première convention locale. Le succès du projet de réintroduction des autruches dans la plaine d'Aloba dépend de l'engagement de la communauté à respecter certaines règles qui permettront aux oiseaux de recoloniser le territoire sans risque pour eux ni pour la population. C'est pourquoi le projet de mise en place d'une école primaire « Sougounaw » dont le programme scolaire intégrera des modules d'éducation environnementale est réalisé en tandem. Cette approche assure un alignement constant et un soutien mutuel entre les initiatives de conservation et celles de développement.

A4.4. Créer des zones de gestion concertée, assurant les droits sur les ressources naturelles mais protégeant les hot-spots de biodiversité de possibles impacts anthropiques négatifs

Cette activité n'a pas beaucoup avancé, dû à plusieurs causes. Une d'entre elles est la complexité des problématiques engendrées par la création de zones de gestion concertée, qui avaient été sous-estimées au début du projet. De plus, le département Communautaire a souffert de changements au sein du personnel qui ont également contribué à une lente avancée sur cette activité, avec d'autres activités communautaires qui ont été mis en priorité. Les difficultés de circulation dans la région liées au COVID19 ont également privilégié l'avancée d'autres activités communautaires.

EXTRANT 5 : Le patrimoine archéologique et le patrimoine culturel ancien et contemporain de la RNCE sont mieux connus, préservés et mis en valeur en tant que biens matériels et immatériels.

Deux cents sites d'art rupestre préalablement répertoriés sont géoréférencés (IND. 1). Aucun ne fait encore l'objet de mesures de protection (IND. 2).

Au fur et à mesure de ses missions sur le terrain, l'UTG continue d'enregistrer certaines informations archéologiques dans une base de données géo-référencées. Au cours de l'année 2, la RNCE avait pris contact avec la Sapienza, l'Université de Rome, en Italie, précisément avec le Département des Sciences Antiques afin de lancer des travaux archéologiques dans l'Ennedi. L'objectif initial était la mise en place d'une collaboration à travers un Protocole d'Accord (MoU) afin d'initier les recherches archéologiques dans la réserve. Plusieurs écrits ont été proposés, échangés et enrichis par email, le siège d'African Parks

ayant participé à ces travaux de rédaction. À la suite de ces discussions initiales, la directrice du Parc s'est réunie avec le Département des sciences antiques, à Rome, pour continuer la rédaction en détail du Protocole d'accord (MoU), mais aucun consensus n'a encore été trouvé.



Structure de stockage de denrées trouvée dans un abri sous roche

Suite à une perte de vitesse dans les discussions, la RNCE a décidé d'inviter le Prof. Savino de la Sapienza à venir réaliser une visite de terrain. Malheureusement la recrudescence de la pandémie de COVID-19 dans le monde n'a pas permis au professeur de voyager. Au premier trimestre de 2021, la RNCE a commencé à se tourner vers d'autres institutions universitaires comme le CNRD (Centre National Recherche et Développement) à N'Djamena et des unités de recherche spécialisées à Toulouse, pour initier une collaboration et les recherches archéologiques dans la réserve.

Le responsable de département archéologie a été recruté et devrait rejoindre l'équipe à Fada début avril 2021, ce qui accélérera l'exécution des activités sous cet extrant, comprenant : une mission archéologique sera mise sur pied pour effectuer l'inventaire du patrimoine archéologique (activité A5.1), la mise en place d'un programme de sécurisation des sites archéologiques prioritaires (activité A5.2) et la mise en valeur du patrimoine culturel ancien et contemporain (activité A5.3).



Peinture rupestre de l'Ennedi datant des périodes bovidienne et cameline

2.3. Matrice-cadre logique à jour (*présentée en annexe 1, à la fin de ce rapport*)

2.4. Liste des marchés de plus de 60.000 €

- Services : Aucun
- Travaux : Aucun
- Fournitures : Aucun

2.5. Veuillez fournir un plan d'action mis à jour (*présenté en annexe 2, à la fin de ce rapport*)

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées) ? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.

3.1.1. Relation avec la DCFAP du MEEP

APN poursuit sa collaboration étroite et efficace avec le MEEP, l'Administration de tutelle telle que définie dans l'accord de partenariat entre le Gouvernement du Tchad et APN, et plus particulièrement avec la DCFAP.

Le protocole d'appui aux services centraux a été renouvelé en mars 2020 et en janvier 2021.

Un effort concerté a été fourni pour appuyer le dossier de création de la RNCE. Ces échanges se sont intensifiés en vue de réviser le Décret de création signé le 06 février 2019. Le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux du MEEP et l'UTG ont consacré quelques jours du mois d'avril de 2019 à travailler ensemble sur les articles contradictoires du Décret qui nécessitent modification. Le Directeur Adjoint a depuis personnellement suivi le dossier en question grâce à des échanges récurrents et de confiance avec le MEEP. Les deux remaniements ministériels de la période couverte par ce rapport et l'élévation du président Idriss Deby au rang de Maréchal nous ont contraints à reprendre le texte pour modifier tantôt l'intitulé du Ministère, tantôt le nom du Ministre ou le rang des signataires.

Bien que la *Task Force Tourisme* n'ait pu aboutir à la rédaction d'un Plan de Développement Touristique pour la RNCE, la réserve a continué à échanger avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) et le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat (MDTCA) mais aussi l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et les opérateurs touristiques privés afin d'envisager des solutions viables qui garantiront une vision commune du développement du tourisme durable dans la RNCE. Aucune avancée substantielle n'a pas pu être faite sur cette action. Toutes les tentatives de relances de validation du plan de développement touristique avec le MDTCA ont été vaines, celui-ci campant sur la nécessité de revoir les accords de partenariat avant d'entamer la reprise des travaux de validation du document.

Trois cadres du MEEP ont participé à la première formation des écogardes qui s'est déroulée pendant huit semaines à Fada. Deux d'entre eux ont accompagné le processus du début à la fin. Le DCFAP adjoint s'est impliqué personnellement pour pousser le dossier d'intégration des écogardes à la fin de leur formation après une visite éclair à Fada. Les remaniements ministériels n'ont cependant pas permis d'aboutir à la fin du processus. Les écogardes formés ont reçu un contrat à durée déterminée dans l'attente de cette intégration.

Le deuxième suivi ornithologique était planifié de manière à intégrer deux binômes de travail dont un constitué de deux ornithologues du MEEP. Malheureusement, la pandémie de coronavirus a amené la Réserve à annuler cette mission et à la repousser à septembre 2021.

La RNCE n'a pu continuer son travail collaboratif avec le Secteur Faune détaché du MEEP à Fada suite au départ de ses représentants en septembre 2019.

Par contre un MOU avec la GNNT a été signé pour une période de six mois de juillet 2020 à décembre 2020, renouvelé en janvier 2021 pour six mois additionnels. La mobilisation d'une patrouille de présence et de surveillance nommée l'Unité Mobile a donc pu être réactivée à raison de 20 jours de patrouilles en moyenne par mois, mais fut suspendue pendant la formation. Des discussions sont en cours avec la DCFAP pour pallier à l'absence du Chef de Secteur.

La RNCE a continué de fournir un appui aux services centraux du MEEP et du MDTCA, selon les besoins exprimés et les ressources disponibles, sur base d'un protocole d'accord renouvelé chaque année. En 2021, la MDTCA, ayant retardé sa validation, le protocole unique s'est transformé en deux protocoles distincts destinés aux ministères respectifs.

3.1.2. Relation avec les structures associées

La faible présence d'acteurs-relais (ONG, associations, opérateurs privés, artisans, etc.) est un des principaux risques auquel l'action pourrait faire face lors de la mise en œuvre des activités prévues. En vue de mitiger ces risques, APN, le demandeur principal de l'Action, a pré-identifié quatre structures fiables et utiles pour établir un partenariat associatif et contribuer à l'obtention des 5 extrants de l'Action. Ces structures associées sont :

- L'Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Local (APIDEL)
- La Zoological Society of London (ZSL)
- Le Sahara Conservation Fund – Europe (SCF), et
- La Mission Archéologique au Sahara, Dipartimento di Scienze dell'Antichità, Sapienza Università di Roma

La RNCE a élaboré un protocole de collaboration définissant le rôle de chaque structure au sein du partenariat associatif. Ce protocole a été signé par l'ensemble des structures listées, de telle sorte que chacun est en mesure de s'investir dans un climat de confiance aux intérêts communs.

SCF et ZSL sont deux ONG de conservation. Elles travaillent en partenariat direct avec le département Monitoring/Biodiversité de la RNCE, dans le but de systématiser une approche scientifique rigoureuse dans la récolte de données écologiques et de mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes du Massif de l'Ennedi.

ZSL a participé à la réalisation du second inventaire aérien de la RNCE, en décembre 2019. Au cours de cette mission, ZSL a formé deux employés de la RNCE au travail d'observateur et au comptage depuis les airs.

ZSL a également permis l'identification de certaines espèces d'oiseaux, en particulier certains rapaces, recensés au cours du premier suivi ornithologique de la réserve. ZSL se rend également disponible pour prendre part aux prochains suivis ornithologiques (répétés tous les six mois).

Dans le cadre du protocole d'accord signé avec le POROA, co-financé par l'Union européenne et le projet Oryx, financé par SCF et l'Agence Environnementale – Abu Dhabi (EAD), SCF s'est engagé oralement et par écrit à conseiller l'UTG sur les projets de réintroduction des espèces disparues et vulnérables. SCF a initié des projets de réintroduction d'autruches au Niger et a ainsi partagé ses expériences avec l'UTG. SCF a également facilité la mise en place d'un atelier de stratégie pour la protection de l'autruche au Tchad, en collaboration avec le MEEP. Dans le cadre du projet de réintroduction de l'autruche à cou rouge, APN et SCF ont mutualisé les moyens et les méthodes et ont réussi à mener toutes les actions en parfaite synergie.

Outre les appuis dans le développement des stratégies de renforcement des populations d'autruches à cou rouge et de réintroduction d'oryx et d'addax, le SCF à travers le projet POROA a soutenu logistiquement le transfert des autruches de Fada à Aloba et du matériel de construction pour la construction des ateliers et de la base vie par la mise à disposition d'un camion Mercedes équipé d'une grue.

Les tentatives de collaboration avec la Sapienza Università di Roma n'ont à ce jour pas abouti. Aux incompréhensions de départ sont venues se greffer les difficultés de voyager à cause de la crise COVID-19, et des restrictions imposées aux voyageurs internationaux à l'entrée du Tchad et au retour dans leur pays d'origine.

Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations ont-elles affecté l'action ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action, APN a entretenu des relations collaboratives et coopératives avec les autorités étatiques. APN a également cherché des opportunités pour initier des liens avec d'autres acteurs, développer des synergies d'action et mutualiser les efforts.

Les relations établies au niveau central s'entretiennent principalement avec :

- Le Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale (MEPDCI), à travers le Service FED ;
- Le maître d'œuvre signataire de l'Accord de Partenariat avec APN à savoir le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche à travers sa Direction Générale tout d'abord, ses services centraux notamment la Direction Générale des Ressources Faunique et Forestières (DGRFF), la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) ;
- La concertation avec le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat à travers l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et la Direction du Patrimoine Culturel des Sites Inscrits (UNESCO) ;
- Le programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) désigné par l'ON, maître d'ouvrage du contrat, pour assurer la coordination et le suivi opérationnel de celui-ci ;
- Le Programme d'appui structurant de développement pastoral (PASTOR), financé par l'Union européenne, avec lequel un accord de partenariat est signé.

Les relations établies au niveau déconcentré s'entretiennent principalement avec :

- Les services déconcentrés de l'Environnement à savoir les Délégations Provinciales de l'Ennedi Est et Ouest (A Fada : le Président du Comité Local de Gestion du Massif de l'Ennedi et le Chef de Secteur Faune ; A Am'Djarass : la Garde Faunique et Forestière - GFF) ;
- Les forces de défense et de sécurité telle que la GNNT ;
- Les Autorités Administratives (Gouverneurs, préfets, maires) et Traditionnelles ;
- La Délégation Provinciale de l'Education Nationale ;
- Délégation Provinciale de l'Elevage ;
- Chef Secteur ANADER ;
- Le chef d'agence de l'ONPTA à Fada.

Les relations établies avec les services centraux de l'Etat tchadien s'inscrivent dans le cadre des obligations contractuelles du partenariat. APN entretient des échanges permanents avec ses partenaires pour communiquer sur les avancées du projet, mais également pour des concertations autour de thématiques clés telles que le tourisme, le braconnage, l'éducation et la santé. Les relations entretenues avec le MEEP, que ce soit au niveau central comme détaché, ont été développées ci-avant (cf. Point 3.1.1).

Les relations entre la RNCE et l'ONPTA d'une part, et les Tour-Opérateurs Touristiques d'autre part ont démontré un manque d'alignement suite aux travaux menés dans le cadre de la *Task Force Tourisme* en vue de la rédaction du Plan de Développement Touristique. La problématique principale émanant d'une remise en cause affichée par ces acteurs des termes de l'Accord de partenariat signé entre le Gouvernement du Tchad et APN pour la RNCE, le projet de rédaction du PDT a donc été temporairement suspendu. Nous espérons bien entendu relancer ces travaux le plus rapidement possible.

Les demandes récurrentes de révision des accords de partenariat ont bloqué le processus de gouvernance par l'empêchement de la tenue de conseils d'administrations et de gouvernance dont un seul a pu être organisé à Fada en février 2021 sous la présidence du Gouverneur de l'Ennedi Ouest.

L'instabilité institutionnelle (2 remaniements gouvernementaux) ne facilite guère la résolution et la levée des blocages qui sont partagés avec le Grand Ecosystème de Zakouma. Une première tentative pour établir une feuille de route permettant d'évoluer fut programmée en février 2021 mais n'a pas pu aboutir malgré la mobilisation d'un médiateur et diplomate international.

Les autorités traditionnelles consistent en 22 Chefs de Canton dans l'Ennedi Ouest et de 44 Chefs de Canton et 1 Sultan dans l'Ennedi Est. Ces Chefs traditionnels ont témoigné de leur soutien au projet de création et de gestion de la RNCE en rédigeant chacun un courrier à l'attention du Ministère, l'un signé par le Président de l'Association des Chefs Traditionnels de l'Ennedi Ouest, l'autre par le Khalifa du Sultan de Darbilia.

Un protocole d'entente a été signé avec le projet Com Nord, financé par l'Union européenne et opéré par la GIZ. Ce protocole trace les lignes de collaborations sur deux thématiques communes aux deux projets dans la ville de Fada, celle de la gestion des déchets solides et du développement du maraîchage.

1.1. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action.

Les relations entre APN et les divers groupes cibles (DCFAP/MEEP, Communautés locales – sédentaires et nomades – Autorités administratives, militaires et traditionnelles, ONG/associations/structures partenaires) ont déjà été évoquées dans les paragraphes ci-avant et ci-après.

Un MoU avec le Fitzpatrick Institute of African Ornithology à l'Université du Cap fut écrit au premier trimestre 2021 et est en attente de la signature du Directeur de l'Institut. Le but de cet accord serait d'améliorer les connaissances scientifiques sur la conservation des oiseaux dans la RNCE, avec des activités comprenant la contribution à la formation et au renforcement des capacités locales en ornithologie, et le développement d'études ornithologiques de terrain. La prochaine mission du Fitzpatrick Institute of African Ornithology à la RNCE s'effectuera en septembre 2021 et comprendra une station de baguage.

Egalement, un protocole de recherche fut écrit au premier trimestre 2021 et est en attente de signature avec l'Université de Liège (Grebloux) pour améliorer les connaissances scientifiques sur la distribution géographique et l'abondance des mammifères dans la Réserve, en contribuant des modèles de détection des animaux basés sur l'imagerie de télédétection.

La collaboration avec le Hekkala Laboratory de l'Université de Fordham continue de bien se dérouler (dont le MoU fut signé en 2019). C'est grâce à cette collaboration que la confirmation a pu être faite que la population de crocodiles du Parc National de Zakouma serait une population viable pour une translocation possible vers la RNCE.

Des discussions sont engagées avec la Faculté des Sciences de l'Université de N'Djamena ; un MoU est en cours de construction, avec pour but d'intégrer des étudiants de la faculté dans les travaux de recherche de la RNCE.

Les relations entre l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et APN se sont avérées malheureusement tendues lors des ateliers de rédaction du Plan de Développement Touristique (PDT). La *Task Force Tourisme* a été suspendue suite au retrait de l'ONPTA lors de deux réunions de travail à N'Djamena. Malgré ce climat difficile, APN et le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat (MDTCA) n'ont jamais rompu le dialogue et ont cherché des solutions aux problèmes rencontrés.

La RNCE a participé aux trois Comités de Suivi Opérationnels organisés par l'APEF cette année et au Comité de Pilotage (CoPil) prévu pour mars 2020 mais reporté au 28 juillet 2020 des suites de la pandémie mondiale. Le dialogue et le partage d'information sont fluides entre les deux institutions.

En octobre 2020, la RNCE a accueilli pendant 3 jours une mission de l'APEF qui a permis de présenter les résultats sur le terrain et initier la révision des indicateurs du cadre logique.

En février 2021, la RNCE a accueilli les deux consultants chargés de mener l'évaluation à mi-parcours du programme de l'APEF, visite qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et dont les retours sont plutôt encourageants.

La Rainforest Foundation a joué un rôle important en finançant les travaux préparatoires d'APN en vue de la signature de l'Accord de Partenariat entre APN et le Gouvernement tchadien pour le projet de

création et de gestion de la RNCE. Ce soutien a permis d'établir une présence à Fada, de collecter suffisamment de données pour monter un dossier de soutien à la création d'une nouvelle Aire Protégée et de suivre le dossier d'inscription au Centre du Patrimoine Mondial (UNESCO). Aujourd'hui, la RNCE envoie à la Rainforest Foundation une mise à jour mensuelle sur l'évolution du dossier concernant le Décret de création de la RNCE.

La Dutch Postcode Lottery est devenue un partenaire clé suite à la donation de 3 millions d'euros. Les échanges avec ce partenaire sont transparents et les rapports toujours envoyés dans les délais impartis, permettant à toutes nos requêtes de révision d'allocation du budget d'être approuvées. La cellule *fundraising* (collecte de fonds) d'APN basée à Amsterdam aux Pays-Bas se rend toujours disponible dans le cas où la Dutch Postcode Lottery nous solliciterait pour répondre à quelque question.

En février 2021, un nouveau financement a été obtenu par l'équipe du *fundraising* d'APN. Il s'agit d'un financement de 500 000 euros par an pendant 3 ans obtenus auprès de la Fondation Segré. Cette subvention permet de réduire le gap financier pour 2021 en finançant les activités des différents départements principalement les infrastructures, le département de renforcement des lois et de conservation.

Par ailleurs, le pastoralisme étant une problématique centrale dans la RNCE, APN poursuit sa collaboration avec le programme PASTOR sur cette problématique centrale de la RNCE et a étendu cette collaboration avec le projet PREPASS. Les résultats des études menées par le PASTOR sur le recourt aux citernes pour coloniser certains pâturages et la pharmacopée traditionnelle dans les soins vétérinaires sont promis pour le second semestre 2021, ainsi que la mise en place d'un cadre de concertation avec les éleveurs de la réserve pour les sensibiliser aux actions de l'UTG et les impliqués dans le programme de conservation de la biodiversité et de protection des sites archéologiques.

1.2. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.

La proximité géographique de la RNCE et de la Réserve de Faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA), et la convergence des objectifs de conservation entre APN et SCF ont rapidement mené la RNCE, le Projet Ouadi-Rimé Ouadi-Achim et le Projet de Réintroduction Oryx à créer des synergies d'action par la mutualisation des efforts logistiques et le partage de connaissances scientifiques. L'UTG du Parc National de Zakouma, de la RNCE, et l'équipe du Sahara Conservation Fund (SCF), ont travaillé ensemble, synchronisant les actions qui leur ont permis la capture et le transfert de 29 autruchons du Parc National de Zakouma, nés de 3 couvées différentes. Les oiseaux ont été également répartis entre les deux réserves : la Réserve de Faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA) (15) et la RNCE (14).

La RNCE a également fourni à son partenaire le Sahara Conservation Fund (SCF) la location d'un Cessna 182 avec pilote, pour effectuer une étude de cinq jours sur la gazelle Dama près de Salal, dans la région nord-ouest du pays.

Par ailleurs, le pastoralisme étant une problématique centrale dans la RNCE, APN s'est naturellement tourné vers le programme PASTOR pour développer des liens collaboratifs. PASTOR a mobilisé des agents qui ont rejoint la RNCE et APIDEL sur le terrain pour mener une étude socio-économique de deux semaines à travers le Massif de l'Ennedi (premier trimestre de l'année 2). Piloter des enquêtes dans cette région reculée demande des moyens logistiques importants, c'est pourquoi l'étude initiée par APN présentait une opportunité unique pour 1) centraliser les connaissances et 2) permettre au programme PASTOR d'acquérir des données nouvelles dans une zone du pays encore mal connue.

1.3. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).

APN a préalablement reçu un autre financement de l'UE (faible pourcentage du contrat DCI-ENV/2014/338-764 du 15 juin 2014) qui a permis de compléter celui de la Rainforest Foundation (cf.

ci-avant) afin de réaliser les études, inventaires et plan d'affaires nécessaires à l'identification de la présente action (MoU avec le MEEP).

2. Visibilité

La visibilité de l'action est assurée par divers moyens, notamment :

- Le logo de l'UE est visible sur l'ensemble des véhicules motorisés (8 véhicules 4x4, 1 camion 4x4 et neuf motos à Fada) ainsi que sur le Cessna 182. On le trouve également sur la porte d'entrée du bureau d'APN à N'Djamena, du bureau de la RNCE à Fada, sur les trois panneaux d'information situés à l'entrée de la base-vie à Fada et sur les deux principaux points d'accès de la ville de Fada. Il est également visible sur les cinq panneaux d'information présentant : les deux sites dédiés au projet de réintroduction des autruches à Fada et à Aloba, le jardin public de Fada dédié à la production maraichère, la future école communautaire d'Aloba et le centre de formation des écogardes. Il est enfin ajouté à l'entête et/ou au pied de page de tous les documents de travail de la RNCE (présentation Powerpoint, lettre, dépliant, compte rendu, rapport, affiche, appel à candidature et support de communication/médiatisation etc.) et sur le prospectus de présentation de la réserve, bilingue anglais/français.
- Le [site internet d'African Parks Network](http://www.africanparks.org) et le rapport annuel d'APN citent l'UE comme partenaire stratégique et grand donateur institutionnel pour de nombreuses aires protégées, permettant ainsi à des dizaines de milliers d'internautes d'apprécier cet engagement, notamment envers la RNCE. www.africanparks.org

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Il est préférable de ne pas publier le rapport publiquement car pour un petit nombre de photos, la permission de publication publique des photos n'a pas été recueilli par tous les participants.

Nom de la personne de contact pour l'action : Pierre-Armand Roulet

Signature :

Lieu : N'Djamena

Échéance prévue du rapport : 31/05/2021

Date d'envoi du rapport : 14 /06 /2021